



HAL
open science

“ Et les jardins ils sont à qui ? ” Entretien sur les lutttes de défense des jardins populaires

Matthieu Adam, Marion Ernwein, Flaminia Paddeu, Mélanie Amandine,
Claire Arnoux, Marie-Hélène Parreaux

► To cite this version:

Matthieu Adam, Marion Ernwein, Flaminia Paddeu, Mélanie Amandine, Claire Arnoux, et al.. “ Et les jardins ils sont à qui ? ” Entretien sur les lutttes de défense des jardins populaires. *Métropoles*, 2023, 32, 10.4000/metropoles.9961 . hal-04212219

HAL Id: hal-04212219

<https://hal.science/hal-04212219>

Submitted on 8 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



« Et les jardins ils sont à qui ? » Entretien sur les luttes de défense des jardins populaires

"Whose gardens? Our gardens!" Defending urban gardens against urban development – an interview with garden activists"

Matthieu Adam, Marion Ernwein, Flaminia Paddeu, Mélanie Amandine, Claire Arnoux et Marie-Hélène Parreaux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/metropoles/9961>
DOI : 10.4000/metropoles.9961
ISSN : 1957-7788

Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Bibliothèque Diderot de Lyon - ENS



Référence électronique

Matthieu Adam, Marion Ernwein, Flaminia Paddeu, Mélanie Amandine, Claire Arnoux et Marie-Hélène Parreaux, « « Et les jardins ils sont à qui ? » Entretien sur les luttes de défense des jardins populaires », *Métropoles* [En ligne], 32 | 2023, mis en ligne le 01 juin 2023, consulté le 08 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/9961> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/metropoles.9961>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juin 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

« Et les jardins ils sont à qui ? »

Entretien sur les luttes de défense des jardins populaires

"Whose gardens? Our gardens!" Defending urban gardens against urban development - an interview with garden activists"

**Matthieu Adam, Marion Ernwein, Flaminia Paddeu, Mélanie Amandine,
Claire Arnoux et Marie-Hélène Parreaux**

Introduction

- 1 À Dijon, Besançon, Lille, Rennes ou Aubervilliers, les mêmes revendications sont placardées sur les murs ou scandées en manifestation : « Et les jardins ils sont à qui ? Ils sont à nous », « S'ils expulsent les potagers on labourera le bitume », « Des potirons pas du béton ». En face, par voie d'interviews dans la presse et de conseils municipaux, les mêmes arguments justifient la destruction des espaces jardinés : ici, un maire PS ne veut pas d'un « bidonville »¹, là-bas une maire EELV dit qu'elle « ira jusqu'au bout »², ailleurs une directrice de projet d'un aménageur public déclare que « si le terrain n'est pas libéré c'est le droit qui s'appliquera »³. Par-delà leurs singularités, ces luttes de défense des jardins se confrontent aux mêmes rhétoriques mettant en cause leur légitimité à occuper et cultiver des portions – pourtant congrues – de l'espace urbain. Cailloux dans la chaussure des édiles locaux, ces mobilisations ont récemment trouvé un écho important, tant dans la presse généraliste⁴ que dans les réseaux militants. À l'instar des luttes contre les méga-bassines⁵ ou l'annexion du bocage, la défense des potagers en ville a désormais trouvé sa place dans la cartographie des résistances se revendiquant contre l'artificialisation des terres. Ainsi, en 2021, les premières mobilisations de la coalition d'habitant.es, de militant.es et de collectifs écologiques des Soulèvements de la terre⁶ ont été une marche en défense des jardins des Vaîtes à Besançon et des Lentillères à Dijon⁷.

- 2 Pour désigner les espaces défendus par ces luttes pour des terres vivrières en ville, nous reprenons le terme de « jardins populaires », formulé par les membres de la « Coalition des jardins populaires en lutte », qui ont tenu leurs premières assises à Besançon en 2022⁸. Il désigne des jardins potagers qui par-delà des statuts très différents font face à des menaces de destruction et d'artificialisation : jardins familiaux et ouvriers reconnus par la loi, jardins spontanés sans statut officiel, ou jardins d'occupation des terres en opposition à un projet contesté⁹. Par l'expression de « jardins populaires », les membres de la coalition évitent le terme d'« agriculture urbaine », vanté par des acteurs et actrices des politiques urbaines qui pour certain.es détruisent en parallèle des jardins (Ernwein, 2019). Mais c'est aussi un moyen de se distinguer des terres périurbaines, comme à Saclay ou Gonesse, dont les enjeux des luttes contre l'artificialisation sont proches, mais davantage agricoles (Tonnelat, 2021). Le terme de jardins populaires a donc avant tout une fonction sémantique : nommer un espace et le distinguer d'autres espaces semblables. Mais également une fonction politique, car il s'agit à travers ce terme de rassembler des collectifs pour mutualiser des expériences, faire l'inventaire de la palette d'actions possibles, partager et rendre visibles des luttes analogues. Il prend ainsi une dimension conceptuelle, en ce qu'il permet de penser ensemble des terrains qui, sinon, seraient pensés séparément et d'abord pour leurs singularités plutôt que pour ce qui les réunit. L'adjectif « populaire » entretient néanmoins une certaine ambiguïté sur la nature des jardins ainsi désignés : selon les discours et les contextes, il s'applique tour à tour aux acteurs et actrices qui les parcourent (jardinier.es, occupant.es, usager.es), aux territoires qui les accueillent ou aux pratiques qui s'y déploient (Darly *et al.*, 2022).

Fig. 1 : jardins des Vaïtes, Banderole « C'est beau les jardins populaires »



Photographie : Claire Arnoux.

Jardins populaires, jardins en lutte

- 3 Dans la littérature scientifique, le terme de « jardinage populaire » (Weber, 1998) renvoie d'abord aux « jardins familiaux » ou « ouvriers ». Apparus en Allemagne, les jardins ouvriers se développent en France et autres pays voisins à la fin du XIX^e siècle (Cabedoce et Pierson, 1996 ; Dubost, 1997). Dans un esprit paternaliste, le lopin de terre est présenté comme un lieu de production alimentaire, de loisir et de pratiques

« saines », qui sert à maintenir la cellule familiale unie et à lutter contre l'alcoolisme et le cabaret. Outil de gouvernementalité et de contrôle social des classes ouvrières, le jardinage ouvrier permet de faire porter sur le prolétariat la responsabilité de sa subsistance tout en le détournant de lieux propices à la politisation et à la contestation du système industriel.

- 4 En France, ces jardins ouvriers prennent leur essor au début du XX^e siècle, alors que les banlieues commencent à absorber l'afflux des nouveaux arrivants. Dans les années 1920, les jardins s'ouvrent à des employés et fonctionnaires. Rebaptisés « jardins familiaux » pour faire oublier leur origine ouvrière, ils bénéficient d'une reconnaissance législative en 1952. Aujourd'hui, dans certains territoires, ces jardins constituent des « centralités populaires » (Collectif Rosa Bonheur, 2019), c'est-à-dire des espaces pourvoyeurs de ressources et d'usages participant de la subsistance des groupes socialement dominés. Ils font souvent face à la pression foncière et leur défense peut être compliquée par le « déficit de mobilisation » parmi les membres de ces jardins (Robert-Bœuf, 2019).
- 5 Les jardins populaires incluent également des potagers informels, qui se font sans permis de construire ni autorisation de cultiver (Hardman *et al.*, 2018). Dans les villes des Suds, ces jardins jouent un rôle majeur dans la subsistance des populations, notamment les plus pauvres (Chaléard, 1996 ; Ba et Moustier, 2010 ; Pulliat, 2012 ; Robineau, 2013). Dans les villes des Nord, aux États-Unis, en Grèce ou en Espagne, les jardins spontanés sont réapparus sur les friches suite au ralentissement de l'économie ou à la crise immobilière, comme forme d'auto-organisation face à des gouvernements absents (Paddeu, 2015).
- 6 Malgré une institutionnalisation croissante de l'agriculture et du jardinage urbains, de nombreux jardins populaires sont aujourd'hui menacés d'être délogés (Sencebe, 2013 ; Öztürk, 2020). Ils font souvent face à de grands projets urbains, considérés par les défenseurs et défenseuses des jardins comme contre-productifs socialement, économiquement et écologiquement. Enquêtes d'utilité publique menées tambour battant, expropriations pour cause d'utilité publique, baux non renouvelés, puissants partenariats publics-privés entre élu.es, investisseurs, aménageurs et promoteurs : tout cela contribue à faire disparaître des jardins qui gênent les futurs projets. Ailleurs, des luttes font émerger de nouveaux potagers. En contraste avec le caractère discret des jardins informels, les jardins d'occupation des terres se veulent visibles (Ernwein et Salomon-Cavin, 2014 ; Nagib, 2020 ; Granchamp et Glatron, 2021). Si les jardins sont au premier plan face aux menaces liées à la densification urbaine et l'artificialisation des sols, ils constituent donc également l'un des fronts de lutte contre la métropolisation : cultiver en ville devient une stratégie militante souvent accompagnée d'actions directes, juridiques et médiatiques (Paddeu, 2021 ; Halbert, Pinson et Sala Pala, 2021).

À la rencontre des jardins des Vaïtes et des Vertus

- 7 Réalisé au printemps 2022, cet entretien explore avec plusieurs défenseuses des jardins la nature des luttes qui se déploient dans les jardins populaires en France aujourd'hui. Il documente les enjeux liés à ces espaces et à l'entrée en lutte de celles et ceux qui y tiennent, à la définition de stratégies d'action, et aux tensions entre différentes pratiques sociales et matérielles au sein des jardins, des collectifs de lutte, et de leur allié.es. En ouvrant la porte des jardins et en faisant le récit des dynamiques internes,

cet entretien permet autant d'éclairer les manières de défendre les jardins en ville que de montrer l'espace social des jardins populaires et leurs contradictions. En cela, il contribue à mieux comprendre la place de ces espaces de résistance ambivalents – émancipateurs et d'entraide, mais aussi parfois patriarcaux et conservateurs – dans les luttes urbaines contemporaines.

- 8 Cet entretien s'inscrit dans la ligne éditoriale de la rubrique *Débats Engagements Critiques*, dont un des objectifs est de se faire le porte-voix de perspectives critiques sur les métropoles provenant d'espaces discursifs non, ou pas seulement, universitaires (Adam et Ernwein, 2021). L'entretien est mené par Matthieu Adam et Marion Ernwein, en conversation avec trois jardinières membres de la Coalition des jardins populaires en lutte, ainsi qu'une chercheuse, Flaminia Paddeu, qui a un pied dans chacun des deux espaces sociaux que sont celui de la recherche et de celui de l'activisme jardinier. Les protagonistes impliquées ont des positions diverses, souvent plurielles, entre jardinières, habitantes, militantes, citoyennes et/ou chercheuses. L'entretien n'établit ni séparation ni hiérarchisation des paroles.
- 9 Parmi les jardins de la Coalition, nous avons choisi de discuter avec les défenseuses de deux d'entre eux : le jardin des Vaïtes à Besançon et celui des Vertus à Aubervilliers. Elles n'ont pas vocation à représenter toutes les mobilisations de défense des jardins populaires en France, mais en tant que membres de la Coalition, elles se font la caisse de résonance d'une situation partagée, comme de spécificités locales.
- 10 À Besançon, en 2005¹⁰, les habitant.es du quartier des Vaïtes reçoivent dans leur boîte aux lettres un prospectus de la mairie¹¹ présentant une image 3D de leur quartier transformé en « écoquartier » (Les Jardins des Vaïtes, 2021). Fini les prairies naturelles, les jardins familiaux, exit certaines maisons : 34 hectares sont menacés de destruction. À l'issue d'une réunion publique à laquelle participent plus de 150 habitant.es, l'association « Les Vaïtes » est fondée, en opposition au projet brutalement imposé et à l'expropriation des terres. En 2018 c'est l'association « Les Jardins des Vaïtes » qui prend la relève de l'opposition, regroupant jardinier.es sans titre de propriété, habitant.es et militant.es. Depuis 2005, la mairie tente d'imposer l'écoquartier à coup de modifications du Plan local d'urbanisme, d'enquêtes publiques et d'une Zone d'aménagement concertée (ZAC). Par des acquisitions, des expropriations et des démolitions, la municipalité s'est rendue propriétaire de la quasi-totalité du foncier et concède l'aménagement de la ZAC à la Société publique locale Territoire 25. Face à ces dispositifs, les habitant.es et jardinier.es mobilisé.es opposent des recours en justice, des manifestations, des pétitions, une « Zone à cultiver » et même une occupation avec vigie (une tour en bois construite par les occupant.es) en 2020. Alors que le Conseil d'État leur donne raison la même année, et demande la suspension des travaux, la nouvelle maire EELV Anne Vignot relance le projet. En 2022, un an après la marche des Soulèvements de la Terre, une nouvelle action des Soulèvements de la Terre installe une AMAPirate aux Vaïtes¹². Le projet d'écoquartier menace toujours ces jardins. Le 21 février 2023, les associations « les Jardins des Vaïtes » et « France Nature Environnement 25-90 » remportent une nouvelle victoire judiciaire. Le tribunal administratif de Besançon rend sa décision dans le cadre de la procédure au fond et annule l'arrêté préfectoral « portant dérogation à l'interdiction de détruire, altérer, dégrader des sites de reproduction ou des aires de repos de spécimens d'espèces animales protégées et de capturer ou enlever de tels spécimens dans le cadre du projet urbain du quartier durable des Vaïtes »¹³. Ce jugement remet en cause le projet urbain

puisque les travaux ne sont pas possibles sans cette dérogation. Les destructions qui ont eu lieu entre janvier et mai 2019 étaient donc bien illégales au regard du droit. Malgré cela, la maire ne renonce pas et les jardins ne sont pas tirés d'affaire : lors d'une conférence de presse, Anne Vignot annonce vouloir maintenir le projet sous sa forme revisitée présentée en 2021 et reprendre son étude de « zéro » afin que celui-ci puisse un jour exister¹⁴.

Fig. 2 : banderole « Promoteurs hors de nos vies ! », pancartes « non au solarium » et « Au jardin pizza prix libre 12 h », Jardins des Vertus



Photographie : Flaminia Paddeu

- 11 À Aubervilliers, en juin 2020, plusieurs jardinier.es apprennent qu'une partie des Jardins des Vertus, qui s'étendent sur 7 hectares, doit être détruite. Ce sont 4 000 m² de jardins ouvriers qui risquent d'être ensevelis sous le solarium d'une piscine d'entraînement pour les Jeux olympiques de 2024, souhaitée notamment par la mairie¹⁵. L'EPIC (établissement public de caractère industriel et commercial) Grand Paris Aménagement, propriétaire des terrains et aménageur du site, promet de les reconstituer dans la commune adjacente, à Pantin. Aux Vertus, les jardinier.es se tournent d'abord vers la mairie, qui met en avant le manque de piscine dans la commune. Dans ces conditions, le Collectif de Défense des Jardins des Vertus voit le jour à la fin de l'été, et entame alors un travail de mobilisation. Des rencontres avec les acteurs institutionnels ont lieu et des courriers partent pour tenter de faire pression sur les acteurs qui soutiennent le projet : la mairie d'Aubervilliers, mais aussi Plaine Commune, le département de Seine-Saint-Denis, Grand Paris Aménagement, la préfecture de région Île-de-France et son conseil régional, la Ville de Paris, le Comité olympique et même la Présidence de la République. Le collectif se met en lien avec les autres sites impactés par les Jeux olympiques pour envisager des solidarités. Les personnes mobilisées organisent des manifestations, alertent les journalistes, font

signer une pétition qui réunit 45 000 signataires et établissent des recours en justice. À l'été 2021 une « JAD » (Jardins à défendre) est créée : les potagers sont occupés. Quelques mois plus tard, des militant.es s'enchaînent à une bétonnière pour empêcher la destruction des jardins et qu'une dalle de béton soit coulée, et sont interpellé.es par la police. En 2022, la cour administrative d'appel de Paris donne raison au collectif et ordonne la suspension des travaux, tandis que les militant.es sont relaxé.es par le tribunal judiciaire de Bobigny. Ce qui n'empêche pas la perte irrémédiable de certains jardins et le béton d'avoir été coulé. Aujourd'hui, les jardins restent menacés par un nouveau projet de gare du Grand Paris. En février 2023, l'enquêtrice responsable de l'enquête publique sur la gare rend un avis négatif à l'empiétement de ce projet sur les terres jardinées, « considérant que les jardins ont été largement amputés par un projet désormais irréversible, et que toute amputation nouvelle, même minimale est à proscrire »¹⁶. Cet avis ne signe pas la fin du projet et la lutte n'est donc pas terminée.

- 12 Dans cet entretien, nous commençons par revenir sur la situation de chaque personne impliquée dans ces jardins et sur leur entrée en lutte (première section). Nous les interrogeons ensuite sur l'organisation sociale de chaque espace et leurs logiques de gestion (deuxième section). Il s'agit ensuite d'échanger autour des coalitions d'adversaires et d'allié.es de ces luttes, et du rôle du jardinage dans la lutte des classes (troisième section). Puis nous ouvrons une discussion sur les stratégies de défense mises en place et les difficultés rencontrées (quatrième section). Nous concluons sur les perspectives futures de résistance dans ces jardins populaires (cinquième section).

1. Entrer dans le jardin, entrer dans la lutte

Matthieu : Pourriez-vous vous présenter vos jardins, les luttes qui y ont cours, et nous dire comment vous-y êtes arrivées ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : Au printemps 2019, quand notre fille est née, mon mari et moi nous sommes demandé.es comment avoir accès à de la verdure pour gérer au mieux les canicules. Aubervilliers est une ville où il fait très chaud l'été, où l'on ressent fort l'effet d'îlot de chaleur urbain¹⁷. Après pas mal de péripéties, nous avons obtenu un jardin ouvrier en janvier 2020, juste avant le confinement. Nous nous sommes donc mis à jardiner dans l'atmosphère très particulière de cette période où nous ne croisons presque personne.

À ce moment-là, parmi le peu de personnes que je rencontrais, la rumeur que les Jardins des Vertus allaient être détruits commençait à enfler. Mais il a fallu attendre le déconfinement pour en savoir un peu plus. J'ai rencontré des personnes plus impliquées, qui voulaient former un petit collectif, qui avaient un projet alternatif avec un architecte, et nous nous sommes dit qu'il fallait rencontrer les pouvoirs publics. Nous avons alors eu la confirmation que les jardins devaient être partiellement détruits pour laisser place à une piscine olympique, et particulièrement à sa terrasse de bronzage (ou solarium). Nous avons aussi compris que le projet était porté par un millefeuille d'acteurs : la mairie d'Aubervilliers est maître d'œuvre, le propriétaire foncier à la manœuvre est Grand Paris Aménagement et, comme le projet entre dans le cadre des Jeux olympiques de 2024, l'organisation des Jeux olympiques et différentes strates de l'État financent le projet, tout comme le département de Seine-Saint-Denis.

Les jardins ouvriers des Vertus occupent 7 hectares à Aubervilliers, avec une partie sur le territoire urbain de Pantin, à cheval sur deux communautés d'agglomération, Est Ensemble et Plaine Commune. Les jardins sont gérés par deux associations, qui étaient historiquement catholique pour l'une et socialiste pour l'autre. Sur les 2,5 hectares que gère l'association dont j'étais membre à l'époque, 4 000 m² étaient menacés et, parmi eux, la parcelle que je jardinai. Elle faisait environ 200 m², elle était intégralement menacée et elle a été détruite. J'avais toujours été écologiste, mais ni militante ni politisée, plutôt le colibri qui accomplit des petits gestes. Depuis, ça a un peu changé.

Flaminia : J'ai une position hybride par rapport aux Jardins des Vertus. Je n'y jardine pas, je n'y habite pas, mais je me sens concernée par la lutte de défense, que j'ai accompagnée. En octobre 2020, j'ai été invitée à présenter mes recherches sur les potagers dans les quartiers populaires au laboratoire d'Aubervilliers, un lieu à la fois artistique et scientifique, très ancré dans son territoire. C'est là que, pour la première fois, j'ai entendu parler des Vertus et de la menace qui pesait sur eux avec le projet de solarium. C'est aussi à ce moment-là que j'ai rejoint Les Communaux, un groupe qui a vocation à faire se rencontrer le monde de la recherche et le monde militant.

Une des façons de le faire, c'est de réaliser des « enquêtes militantes »¹⁸ qui mettent les outils de la recherche au service de luttes pour documenter, informer, donner des clés d'analyse. L'un des arguments du Collectif de défense était de dire que les jardins qui allaient être détruits étaient presque centaines et représentaient un patrimoine exceptionnel. Je me suis lancée avec trois camarades, dont certaines habitaient Aubervilliers, dans une enquête qui a abouti à une brochure¹⁹ qui documente ce patrimoine sous forme orale et le rôle de certaines personnes qui y jardinent depuis trente ou trois ans. C'est comme ça que je me suis attachée à ce lieu et que j'ai participé à la mobilisation, tout en conservant toujours mon œil de chercheuse, quitte à faire avec cet inconfort.

Claire (Jardins des Vaîtes) : J'habite les Vaîtes depuis que je me suis installée à Besançon en 2008 et depuis mon balcon j'ai une très belle vue sur les jardins. J'ai su assez rapidement qu'il y avait un projet d'écoquartier et quand je regardais le paysage depuis ma fenêtre, je ne pouvais m'empêcher de trouver ça absurde. Depuis 2016, avec mon compagnon, nous cultivons également une parcelle de jardin, qu'on a très vite partagée à plusieurs : on met en commun cabanon, outils et table, et chacun.e a ses planches de cultures. Je suis professeure dans le secondaire et par ailleurs j'ai toujours eu des engagements associatifs et politiques. Je suis notamment passée par le NPA et la France insoumise.

Les Vaîtes à Besançon font partie de l'ancienne ceinture maraîchère de la ville, avec des terres de haute valeur agricole, plusieurs serres encore debout, des exploitations encore en activité, en fond de vallon, avec des zones humides et des mares. On y trouve surtout un mélange de jardins qui se sont installés sur ces terres laissées en friche, complètement imbriquées entre espaces naturels et urbains. Aux Vaîtes, 34 hectares ont été préemptés par une déclaration d'utilité publique (DUP) en 2005 pour y construire un écoquartier et un quartier durable²⁰. La première phase de cette urbanisation, une zone d'aménagement concertée (ZAC), concerne 23 hectares pour construire l'écoquartier proprement dit. Le projet commence à être vieux et a toujours suscité des oppositions.

Quand, en 2016, il y a eu une Nuit Debout aux Vaïtes, j'étais présente. La mobilisation s'est saisie de la question de la bétonisation des Vaïtes et a installé des jardins. La ZAC a été rebaptisée « Zone À Cultiver ». Cette forme d'occupation a duré le temps de Nuit Debout, c'est-à-dire trois ou quatre mois, avant de disparaître progressivement. Fin 2016, les habitant.es ont été invité.es à une réunion d'information. Je m'y suis rendue, comme habitante, avec des militant.es de Nuit Debout pour y critiquer le projet. Mais cela n'a abouti à rien : les lignes étaient figées.

En octobre 2018, en tant que jardinier.es cette fois, nous avons de nouveau été convoqué.es à une réunion d'information organisée par la mairie dans la « maison du projet ». On nous a expliqué que les jardins allaient disparaître et on nous a distribué un plan indiquant les différentes tranches : ce qui devait disparaître dans les six mois, cinq ou dix ans. Le plan indiquait aussi en vert des petits espaces de jardin qu'on nous invitait à nous partager, tout en nous expliquant que si nous n'étions pas capables de nous organiser entre nous, la mairie trouverait d'autres personnes pour s'en occuper puisqu'il y avait des listes d'attentes sur d'autres jardins familiaux. Il nous revenait donc de gérer la rareté.

Il se trouve que, juste avant, moi et mon compagnon avons discuté avec deux jardinières mécontentes, qui avaient fait le tour des jardins. Lors de la réunion d'information, nous étions déjà quatre à se connaître, et nous avons pu apporter une parole contestataire. Ça a permis de fédérer un premier groupe qui a créé l'association Les Jardins des Vaïtes. Cette structure associative classique – avec conseil d'administration, présidence, trésorerie – est sans doute unique dans ce type de luttes où les collectifs sont souvent informels. Cela vient de notre volonté de couper l'herbe sous le pied des élus qui avaient annoncé lors de cette réunion qu'ils souhaitaient créer une association « officielle » pour que les futurs jardins soient cogérés par la mairie et les jardinier.es. Au départ, nous n'étions que cinq dans l'association, toujours dans la logique de contrer le discours de la mairie, mais nous affirmions quand même que bloquer l'écoquartier ne serait pas un problème. La lutte est partie comme ça. Aujourd'hui nous sommes soixante-dix adhérent.es à jour de cotisation.

Marie (Jardins des Vaïtes) : Je suis professeure des écoles, et j'habite les Vaïtes depuis 2011, dans une maison située tout près des jardins populaires. Je n'y ai pas de parcelle, je jardine sur mon terrain, à côté de la maison. En 2016, j'ai fait partie des habitantes pas contentes qui ont râlé lors de la réunion dont parlait Claire. C'est aussi le moment où j'ai eu des enfants, où nous avons passé du temps à réhabiliter la maison, je n'étais pas très disponible. En 2018, j'ai commencé à m'engager davantage sur le plan écologique en rejoignant Alternatiba. Ça a aussi correspondu au moment où la « maison du projet », où se tenaient régulièrement des réunions, a été installée en face de chez nous. Le projet d'écoquartier se lançait vraiment. Un soir, je me suis incrustée dans une réunion, j'ai rencontré Claire, nous avons échangé nos numéros. J'ai rejoint l'association Les Jardins des Vaïtes rapidement après sa création et j'en ai été élue coprésidente au bout de quelques mois. Je voulais vraiment militer là.

2. Autogestion spontanée et contrôle de l'espace

Marion : Quelles sont l'organisation et la composition sociale des jardins où vous êtes investies ? Comment est-ce que cela rejailit dans les luttes et leurs enjeux ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : Au sein du collectif mobilisé pour la défense des jardins, nous avons très vite constaté que nous étions peu. La lutte ne faisait pas l'unanimité au sein des jardinier.es qui, pour des raisons variables, ne souhaitaient pas contester le projet de solarium. C'est pourquoi le collectif s'est vite ouvert et retrouvé composé de citoyen.nes, riverain.es, beaucoup d'habitant.es d'Aubervilliers, mais pas seulement. Dans ce collectif, l'ancrage jardinier, comme le mien, est assez rare.

De nombreux facteurs, qui ont évolué au fil du temps, jouent dans ce non-engagement. Au début, il y avait un pessimisme, l'idée que c'était perdu d'avance, ce qui peut s'expliquer parce que les jardinier.es issus des catégories populaires ne se sentaient pas légitimes face à des opérateurs publics qui sortaient un gros attirail de communication, d'autojustification, de langage technocratique. Mon profil est différent, parce que je ne suis pas seulement jardinière, je suis aussi chercheuse. Je suis une médiéviste sans poste, précaire, mais j'ai déjà fait du lobbying auprès des pouvoirs publics autour du sujet du doctorat. Donc je me sentais en capacité de pouvoir parler à des élus.

L'âge joue aussi très certainement dans le fait que les gens ne s'engageaient pas, car la plupart des jardinier.es des jardins ouvriers sont âgé.es. L'origine joue aussi. Il y a de nombreuses personnes qui ne sont pas françaises ou pas francophones natives, et qui ont un rapport entravé à l'écrit. J'ai été trésorière de l'association pendant un temps et des gens me demandaient de remplir les chèques à leur place. Parmi les jardinier.es, certain.es ont aussi essuyé des conflits sociaux dont ils et elles sont sorti.es perdant.es, par exemple d'ancien.nes ouvrier.es de Renault à Boulogne-Billancourt.

Outre ces facteurs sociaux, il y avait des jardinier.es ancré.es à droite, voire très à droite, pour qui dire non à l'État ça ne se fait pas. Pour elles et eux, l'État, c'est forcément quelque chose de bien : si l'État te fait quelque chose qui ne te plaît pas, tu n'as qu'à subir. En particulier, le président de l'association dont j'étais membre, qui avait une influence bien au-delà de celle-ci, était un contributeur notoire d'un blog d'extrême droite.

Flaminia : Traditionnellement, dans les jardins ouvriers et familiaux, le modèle foncier est celui de la division des terres. Les associations impliquées ne se construisent pas sur l'action collective, mais sur la gestion de parcelles individuelles, à partir de règles d'accès ou de mise en culture. Ce modèle repose davantage sur l'extension de l'espace domestique via un potager, que sur l'idée qu'on va cultiver la terre ensemble. Ce fonctionnement associatif a aussi tendance à être hiérarchique, à l'inverse de l'horizontalité revendiquée par le collectif. Ça peut expliquer un éloignement des jardinier.es vis-à-vis de la culture de l'action militante, en plus de tout ce que Mélanie pointait.

Il ne faut pas oublier les origines historiques des jardins ouvriers, ancrées dans la démocratie chrétienne et le paternalisme industriel. Ils ont été conçus comme des espaces de respect de la loi et des édiles urbains. Aujourd'hui, le respect de l'ordre et des règlements est encore très ancré dans les jardins, se traduisant souvent par une valorisation des potagers considérés comme beaux, c'est-à-dire propres, bien rangés,

bien taillés. Dans ces jardins, bien entretenir sa parcelle c'est en fait la condition *sine qua non* pour la garder²¹.

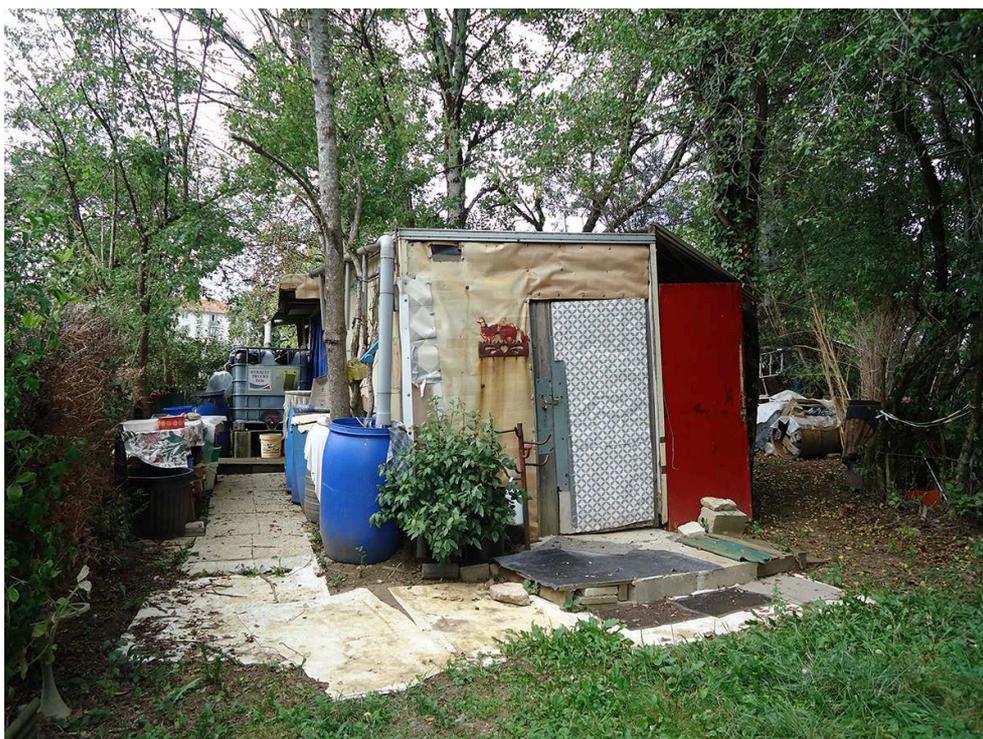
Aussi, ce sont avant tout des espaces de subsistance : leur fonction première est productive. Jardiner une parcelle pour se nourrir, ça prend beaucoup de temps. Dans les jardins ouvriers, le temps est essentiellement dédié à l'agriculture et au jardinage, même s'il y a aussi des activités de loisirs et des temps de réunion. Prendre le temps de lutter, cela ne va pas de soi, même quand son jardin est menacé.

Matthieu : Les jardins des Vaîtes à Besançon sont organisés très différemment de ceux des Vertus à Aubervilliers. Pouvez-vous nous expliquer comment ça fonctionne et qui y sont les jardinier.es ?

Claire (Jardins des Vaîtes) : Esthétiquement, les jardins des Vertus et des Vaîtes se ressemblent, avec notamment ces cabanons de bric et de broc et leurs bidons bleus de récup d'eau de pluie, que les élus trouvent horribles, moches, vraiment à cacher. La grosse différence c'est qu'aux Vaîtes les jardins ne sont pas aussi denses qu'à Aubervilliers, car il y a beaucoup de place, notamment des espaces de friche et d'abandon qui peuvent être repris. Donc nous n'avons pas les mêmes tensions pour l'occupation des parcelles.

Nous parlons d'autogestion spontanée aux Vaîtes. Ce sont des friches jardinées dans un espèce de joyeux bordel, sans organisation centralisée. Avant que les terres ne soient rachetées par la mairie, les parcelles appartenaient à de nombreux propriétaires privés qui n'habitaient pas forcément à Besançon. Chaque ensemble de parcelles avait son référent, qui collectait l'argent de la location informelle de la main à la main pour le donner aux propriétaires.

Fig. 3 : cabanon des Jardins des Vaîtes



Photographie : Amandine Polet

Marie (Jardins des Vaîtes) : Aujourd'hui, il n'y a toujours pas d'association des jardinier.es, du type jardins familiaux. Quand la ville a racheté les propriétés privées, les jardinier.es sont resté.es et ont continué à cultiver sans aucune organisation qui les chapeautait. La ville a fait une vague tentative de mise en association en 2018, qui a échoué. Je vois mal comment il serait possible de mettre des arrivées d'eau et de faire des jardins hyper propres. C'est très diffus au niveau des personnes, ça bouge beaucoup parmi les jardinier.es, certain.es restent, d'autres vont et viennent.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Par exemple, mon voisin de jardin était un vieux monsieur, à la fin de sa vie. Pendant quatre ans, il venait de manière épisodique dans son jardin. Il a déjà pu faire par exemple une année complète sans venir et son jardin était juste fauché par ses voisins qui le lui gardaient dans l'attente qu'il revienne. Une personne extérieure qui aurait vu ce jardin aurait pu se dire : « il est inoccupé ». Aux Vaîtes, de nombreux espaces peuvent paraître en friche, mais sont en réalité occupés alors que d'autres ne le sont pas. Il faut parler avec toutes les personnes autour, pour savoir si la parcelle est ou non occupée. Et c'est quelque chose d'assez chouette pour ce monsieur de se dire que jusqu'à la fin de sa vie il a pu revenir, même quelques mois, dans son jardin, sans le perdre, alors qu'il n'était plus productif. Il y a là quelque chose d'assez fort qui se passe socialement.

Le fait que les jardins ne soient pas gérés par une association, qu'il n'y ait pas d'arrivée d'eau, pas de cabanon fourni, qu'il faille faire de la récupération pour construire le sien, qu'il faille s'entendre avec ses voisin.es, tout cela favorise une sociabilité et une débrouille très populaire. Une personne qui attendrait un cabanon en place, une arrivée d'eau, et une terre déjà labourée, ça ne marcherait pas. La sociabilité aussi est populo. Les voisin.es jardinier.es peuvent s'engueuler fort, par exemple s'ils ou elles estiment que tu as mis la barrière au mauvais endroit. Il y a épisodiquement des vols de matériel dans les cabanons. Et ça fait un tri, donc le recrutement est aussi très populaire. La solidarité est très forte également, il y a beaucoup d'entraide, même des dons de nourriture, de matériaux en cas de coup dur. Je me rappelle avoir été absente du jardin plusieurs mois car malade, les jardiniers voisins avaient cherché à récupérer mon téléphone pour prendre des nouvelles. C'est extrêmement touchant et ça tranche avec le relatif anonymat des cages d'escaliers de certaines habitations.

Les jardinier.es sont des salarié.es, beaucoup d'ouvrier.es du bâtiment, d'ancien.nes ouvrier.es agricoles. Et puis il y a des coins par nationalités, qui reflètent les grosses arrivées migratoires qu'il y a eu, par exemple il y a des coins portugais. Un des derniers jardiniers arrivés est un Syrien. Des roms s'installent aussi de manière épisodique sur des parcelles boisées, qui ne sont pas jardinées. En bref, des populations et des usages différents coexistent, qui sont permis par le fait que ce ne soit pas organisé de façon centralisée. C'est très varié et on trouve ça cool. Par contre, le regard des élus ne porte pas au même endroit, ne voit pas ce que nous, nous voyons. Eux, ils nous parlent de bidonvilles.

Marion : Comment avez-vous décidé de vous organiser pour lutter et avec qui avez-vous souhaité vous mobiliser ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : Aux Vertus, les relations entre l'association et le collectif ont été très compliquées. Au début, le collectif a joué la carte de l'inclusion ou de la convergence. Nous avons proposé que l'association dise qu'elle ne contrôlait

pas le collectif, que c'était malgré eux, mais qu'elle nous donne des informations. Ils m'ont invitée aux réunions avec Grand Paris Aménagement, avant de cesser de le faire. Jusqu'à la date de l'expulsion, le président de l'association a systématiquement fait de la rétention d'informations, puisqu'il savait quand elle aurait lieu. J'ai d'ailleurs rejoint le bureau de l'association à la fois pour essayer de jouer la carte de l'union des sensibilités et pour avoir accès aux informations.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Quand nous avons créé l'association, nous avons prévu dans les statuts qu'il y ait toujours au moins 60 % de jardinier.es dans le conseil d'administration. Nous voulions que l'association reste toujours ancrée dans la pratique du jardinage. Aussi, parce que nous avions peu de doutes sur le fait qu'il y aurait des soutiens extérieurs.

Marie (Jardins des Vaîtes) : Et nous savions aussi que, comme à Aubervilliers, l'assise jardinière ne suffirait pas et qu'il fallait ouvrir aux habitant.es.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Le petit groupe de départ, les personnes fondatrices de l'association, était constitué de jardinier.es des Vaîtes avec par ailleurs des engagements associatifs ou militants marqués : deux militantes féministes et jardinières, un jardinier naturaliste et membre de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), moi, qui suis militante politique et jardinière, et mon conjoint, qui a le même profil. Nous étions présenté.es par nos adversaires comme des écolos folles et fous, extrémistes, politisé.es, qui disent n'importe quoi. Ce n'est plus le cas maintenant. Car cela fait trois ans que les travaux sont suspendus, parce que nous avons gagné au tribunal administratif, puis au Conseil d'État. Et également parce que nous sommes passé.es sur France 3, ce qui compte dans la légitimité populaire. Aujourd'hui, de plus en plus de jardinier.es adhèrent à l'association, notamment des personnes qui ne sont pas du tout militantes, parce que l'association a fait ses preuves en quatre ans d'expérience. Le recrutement de l'association commence donc à être très populaire, ce qui nous plaît. Lors de l'audience au tribunal administratif le 25 janvier, des jardinièr.es « non militant.es » étaient présent.es, ce qui est une victoire pour nous.

Matthieu : Cette autogestion spontanée, comme vous l'avez qualifiée, a-t-elle eu un effet sur la lutte ?

Claire (Jardins des Vaîtes) : Par rapport à une situation institutionnalisée, comme celle qu'a présentée Mélanie, c'est plus facile pour les gens de changer d'avis. Quand les personnes ne sont pas structurées à la base dans une association, changer d'avis est un parcours individuel dans lequel on n'a de compte à rendre à personne. Je pense que ça joue vraiment sur le fait que des gens aient pu rejoindre la lutte.

Marie (Jardins des Vaîtes) : D'autant plus qu'on ne connaissait pas forcément leur avis à l'origine. Souvent ce sont des personnes qu'on découvre, qui un jour viennent se renseigner et prendre des nouvelles et disent « bah voilà, ça m'intéresse ».

Claire (Jardins des Vaîtes) : Les trajectoires sont différentes. Deux dames qui au début étaient hostiles sont aujourd'hui plutôt favorables à la lutte. L'une d'elles est même venue à la manifestation des Soulèvements de la Terre en 2021. Des jardinier.es portugais.es, d'origine très populaire, ont aussi commencé à adhérer et à participer aux actions.

Ça marche aussi parce que l'association a toute une stratégie de mise en place d'évènements de quartier, nous fêtons Halloween, nous organisons des goûters châtaignes grillées sur des poêles rocket²², des activités de fabrication de couronnes de Noël, des visites guidées thématiques, etc. Nous faisons de l'animation de quartier et en même temps nous participons aux Soulèvements de la Terre.

Marie (Jardins des Vaïtes) : Et ça marche bien parce que les habitant.es du quartier viennent vraiment beaucoup à ces animations-là.

Fig. 4 : mobilisation des Soulèvements de la terre, Jardins des Vaïtes, avril 2022



Photographie : Amandine Polet

Marion : À Aubervilliers, où l'organisation est plus contrôlée, comment est-ce que les personnes se sont investies ou engagées ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : La situation est vraiment différente aux Vertus. Quand je me suis mise à faire de la permaculture, alors que je l'avais annoncé, tout le bureau s'est braqué contre moi parce que je ne sarclais pas, que je ne coupais pas les mauvaises herbes.

L'association pratique l'entretien de recrutement. Les personnes sont reçues et il faut écrire une lettre de motivation en disant ce qu'on veut faire. La sélection se fait en fonction de critères qui ne sont pas communiqués et qui ne sont sans doute même pas conscients. Ce qui fait que l'association des Vertus, par rapport à la population d'Aubervilliers, est composée d'une majorité écrasante de blanc.hes, parfois issu.es de l'immigration. Sa composition ne reflète pas du tout les différentes vagues d'immigration qui sont présentes à Aubervilliers. Il y a très peu de personnes issues d'Asie, alors qu'il y a une communauté chinoise très importante, il n'y a pas de personnes issues d'Afrique subsaharienne. Et il y a une majorité écrasante de professeur.es ou des professions de catégorie équivalente, alors que ce n'est pas la

catégorie unique qui habite à Aubervilliers. Les jardinier.es n'habitent pas toujours Aubervilliers, mais en tous cas il y a un recrutement très endogame par des gens de classe moyenne qui recrutent des pairs.

Conformément à ce qu'évoquait Claire, l'association est un frein énorme au fait de changer d'avis. Le bureau a menacé de virer celles et ceux qui entraînent dans la lutte. Il y a eu une pression énorme, avec des prétextes fallacieux : comme les personnes qui entraînent dans la lutte s'étaient plus ou moins frottées à la permaculture, c'était facile de dire qu'elles ne désherbaient pas bien ou que ce n'était pas assez productif parce qu'elles ne mettaient pas du NPK²³ à tire-larigot sur leur parcelle.

Flaminia : Les luttes aux Vaîtes et aux Vertus ont fait des jardins ouvriers des espaces politiques, relativement médiatisés, alors qu'ils étaient auparavant totalement absents du débat public. Par exemple, quand on parlait d'artificialisation des terres, on pensait seulement aux terres agricoles périurbaines. Densifier les espaces non bâtis en ville c'est aussi artificialiser. Ces menaces de destruction et les résistances qu'elles ont rencontrées ont créé un regroupement de personnes, mais aussi fait rentrer ces espaces dans les luttes écologiques, même si les positionnements des acteurs et actrices concerné.es diffèrent.

Ce que vous racontez des Vaîtes me rappelle des jardins que j'ai parcourus entre la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. On y retrouve des zones informelles, où les parcelles jardinées accueillent du bâti auto-construit avec des matériaux récupérés sur des chantiers. Ils abritent plus que des pratiques jardinières : ce sont de vrais lieux de vie et d'habitat pour certaines populations précaires. J'ai aussi vu des situations où, autour de certains jardins ouvriers, des migrant.es ou des Roms se construisent une parcelle à côté et agrandissent alors un peu le périmètre jardinier. Ces formes de jardins plus informels sont mal connus et très peu représentés dans l'espace public.

Pour se débarrasser de ces espaces et légitimer leur destruction, la question esthétique, le côté un peu bricolé des cabanes est souvent un argument utilisé par les pouvoirs publics pour dire « on va régulariser ces espaces. » C'est ce que rapporte la sociologue Florence Weber²⁴ sur l'usage de l'expression de « bidonvilles verts » par les pouvoirs publics dans l'après-guerre pour désigner les jardins ouvriers. C'était une question sociale : le terme de bidonville était là pour stigmatiser des pratiques populaires qui ne rentraient pas dans les nouvelles conceptions de paysage et de morphologie urbaine. On les a d'ailleurs renommés « jardins familiaux » en 1952 pour les distinguer de ces représentations liées à la pauvreté, à la subsistance, au milieu ouvrier.

Fig. 5 : banderole « Des potirons pas du béton ! Sauvons les Jardins des Vertus »



Photographie : Flaminia Paddeu.

3. Contre qui et avec qui lutter. Du jardinage à la lutte des classes ?

Marion : Comment avez-vous mobilisé les jardinier.es et les habitant.es des quartiers populaires alentour ? Comme les espaces jardinés ne sont souvent pas des espaces publics à proprement parler, est-ce qu'ils sont vus comme des espaces à enjeux par-delà celles et ceux qui y sont directement impliqué.es ? Et comment gérez-vous les tensions entre les différent.es acteurs et actrices qui tiennent à ces jardins ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : C'est une question compliquée. De mon côté, j'ai continué à jardiner ma parcelle de façon individuelle, parce que ça m'aidait à m'ancrer dans le militantisme, car cette parcelle était menacée. J'avais besoin d'avoir cet ancrage à ma petite terre, qui n'était pas à moi, mais que je soignais et dont j'étais responsable, solidaire, sans lien de propriété.

Collectivement, ça a été un gros débat : est-ce que nous défendons les jardins ou les jardinier.es ? Nous avons régulièrement rédigé des lettres ouvertes et organisé des réunions d'information pour essayer d'intéresser les jardinier.es. C'était aussi très clivé dans la population locale. En raison du recrutement que j'ai décrit, de nombreuses personnes qui n'avaient jamais eu de place aux jardins disaient schématiquement « tant mieux s'il y a une piscine, elle sera publique et nous pourrons y aller alors que nous n'allons pas aux jardins ». Nous répondions en mobilisant un argumentaire écologiste : nous disions que nous défendions la terre à la fois pour les êtres vivants qui y vivent et parce qu'il y a des enjeux écologiques qui

nous dépassent, comme les canicules qui seraient encore pires avec plus de béton et moins de vert.

L'occupation a aidé à dépasser ces clivages. Nous étions ouvertement en conflit avec l'association gestionnaire officielle, ancrée à droite et dans le respect de la loi, et avec les jardinier.es, du fait que l'occupation crée nécessairement des tensions. Ça a changé les choses. Mais là encore, je me suis retrouvée dans une position compliquée, parce que je ne voulais pas lâcher, ni à Grand Paris Aménagement²⁵ qui expropriait, ni aux personnes qui voulaient que tout soit désormais collectif. Je disais « ma parcelle, j'en prends soin » et ça crispait des personnes au sein du collectif.

Marie (Jardins des Vaîtes) : À Besançon, on retrouve un point commun avec Aubervilliers : beaucoup de jardinier.es n'habitent pas le quartier des Vaîtes, mais les quartiers populaires alentour, voire les villages voisins. Le recrutement est donc plus large que le quartier. Aussi, les jardins ne servent pas seulement à cultiver. Des personnes cultivent, d'autres ont simplement un jardin pour faire des barbecues. Ces jardins sont des espaces de vie pour des familles qui habitent en appartement, qui n'ont pas d'espace vert privé, qui viennent le soir ou le week-end avec les enfants. Je l'ai particulièrement constaté après le confinement de mars 2020, quand tout le monde avait besoin de retourner dehors. Un jour, j'ai croisé un papi, assis sur sa chaise et qui ne faisait rien. Je m'arrête, je lui demande si ça va et il me répond « oh oui ! Je regarde. » Voilà, il était là pour ça. Enfin, les jardins sont des espaces ouverts, où chacun peut circuler comme il le souhaite. Ils sont donc souvent utilisés par des promeneurs et promeneuses, qui n'ont pas de parcelle et viennent simplement se balader. Tout cela crée une ambiance.

Matthieu : On voit souvent le slogan « L'écologie sans lutte des classes c'est du jardinage », comment prenez-vous en charge la notion de classe dans votre lutte ?

Claire (Jardins des Vaîtes) : Nous assumons aujourd'hui qu'au contraire la question des jardins populaires fait partie de la lutte des classes. D'autant plus que si nous comprenons bien ce slogan intellectuellement, il nous énerve. Au-delà du fait de dépasser le slogan, ça implique des choses très concrètes que d'assumer cet enjeu de classe.

Ça veut dire défendre les jardinier.es qui utilisaient du Roundup comme celles et ceux qui font de la permaculture, ou encore celles et ceux qui cultivent des fleurs, qui ont une parcelle pour promener leurs chiens ou encore les deux dames qui recueillent les chats, les stérilisent et les nourrissent sur les jardins, ce qui n'est pas évident pour certain.es jardinier.es membres de la LPO. Les deux jardiniers que je connais qui y allaient à coup Roundup, c'étaient aussi des anciens salariés agricoles, dont un qui a eu un accident du travail. Ces parcelles leur sont nécessaires pour se nourrir, dans leur économie. Aujourd'hui, le Roundup est interdit et c'est une bonne chose. Mais réfléchir en termes de lutte des classes, c'est aussi défendre le droit à jardiner pour ces personnes. Les jardins populaires, ce sont les jardins de celles et ceux qui n'en ont pas.

Par ailleurs, lorsque des Roms de passage sur le site avaient coupé des arbres pour se chauffer, l'aménageur nous avait interrogé.es « quand c'est nous qui coupons des arbres vous critiquez, mais quand c'est les Roms vous ne dites rien ? ». Ça nous avait soufflé. Oui, effectivement, nous leur apportons du bois si nous le pouvons, mais nous ne disons rien, nous avons des priorités sociales.

Mélanie (Jardins des Vertus) : Nous aussi sommes énervé.es par le slogan « L'écologie sans lutte des classes c'est du jardinage. » Le projet de piscine et de solarium n'est possible que parce qu'on est dans une banlieue populaire, dans un territoire perçu comme non légitime, comme le rebut. On est à côté du crématorium de Pantin, du data center de La Courneuve, de la « colline du crack. » Le projet sur les jardins ouvriers jouxte un projet de rénovation et un autre d'écoquartier pour la classe moyenne qui n'arrive plus à se loger à Paris, avec de l'accession à la propriété à des prix décoiffants. Moi, je ne peux pas acheter là.

Les pouvoirs publics se permettent ici des projets que personne ne s'autoriserait à faire sur le Bois de Vincennes ou sur le jardin du Luxembourg. Pour reprendre les mots des aménageurs, personne ne s'autoriserait à parler de la nécessité de la « rénovation urbaine » à Paris centre. Les quartiers populaires ont le droit de vivre, ont le droit d'avoir un cadre de vie avec du vert, ont le droit d'avoir accès à des terres vivrières, car il y a des enjeux alimentaires à Aubervilliers, ça s'est vu pendant le confinement. C'est à travers ça que nous investissons la lutte des classes.

Cependant, nous n'utilisons pas l'expression *stricto sensu*, sans doute parce que les personnes qui militent font partie du haut du panier des précaires. Nous sommes tou.tes plus ou moins enseignant.es ou intermittent.es du spectacle. Je me sens toujours à moitié légitime à parler de lutte des classes, même si je suis au chômage et que je vis en logement social, parce que je sais quand même que j'ai certain un capital culturel.

Flaminia : L'expression « L'écologie sans lutte des classes c'est du jardinage » circule beaucoup sans qu'on en mentionne l'origine. Elle vient d'un syndicaliste brésilien, Chico Mendes, qui a défendu les ouvriers agricoles dans l'Amazonie et qui a été assassiné par un propriétaire terrien pour son engagement. Remise dans ce contexte, elle renvoie à la distinction entre jardinage et agriculture. Il défendait des ouvriers agricoles pour qui l'agriculture sert à produire, à nourrir le monde. Le jardinage est associé ici à une forme d'écologie inoffensive. Ce terme est très polysémique, puisqu'il peut désigner du jardinage dans son jardin privé quand on a la chance d'en avoir un, mais aussi du jardinage vivrier collectif, ce qui ne réfère pas du tout au même imaginaire. Ce slogan, en circulant à travers les pays et les époques, a été un peu vidé de son sens, et finalement dépossède les luttes contemporaines autour de ces questions. Décontextualisé, il véhicule implicitement que le jardinage est une affaire de « bobos » déconnecté.es des questions sociales. Cela renvoie à une certaine réalité des jardins partagés dans les quartiers gentrifiés²⁶, mais ne correspond pas à ce qui se joue dans les pratiques de défense des potagers face à des projets d'aménagement. Le terme de « jardinage populaire », de plus en plus utilisé par les militant.es aux Vertus et aux Vaîtes²⁷, vise à repolitiser le jardinage et ses espaces comme participant à la lutte des classes, à la lutte des places.

Aux Vertus cette dimension « populaire » est assez complexe et à géométrie variable. Est-ce qu'on parle du territoire ? Est-ce qu'on parle de l'espace du jardin et de la sociologie des jardinier.es ? Est-ce qu'on parle des personnes qui sont investies dans la lutte ? Pour chaque question, on a des découpages sociaux et spatiaux différents. Aubervilliers est une banlieue populaire, appartenant à la Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus pauvres de France. Mais les jardinier.es mobilisé.es à l'intérieur de cet espace ne sont pas forcément les plus pauvres d'Aubervilliers, par

rapport par exemple à la population qui vit aux Courtilières, la grande cité de logements sociaux en face, même si des jardinier.es y habitent. Les membres du collectif de défense ont souvent plus de capitaux culturels et éducatifs.

Porter une lutte des classes autour de la défense des terres et du jardinage en ville par et pour les classes populaires reste un enjeu important à affronter, encore plein de contradictions. Je me souviens d'une manifestation en juin 2021 « contre la réintoxication du monde »²⁸ qui avait beaucoup mobilisé autour des jardins des Vertus. Quand nous défilions dans les rues, je sentais un décalage entre la sociologie et l'origine des personnes qui manifestaient et celle de la population d'Aubervilliers. En particulier, je nous trouvais bien blanc.hes. Je me souviens aussi que les slogans résonnaient plus ou moins dans la rue. Par exemple les slogans autour de la question de l'écologie, du vivant, avaient du mal à mobiliser. Il y a une préoccupation écologique dans les quartiers populaires, mais elle ne se reconnaît peut-être pas dans les mots d'ordre autour de la défense du vivant et des terres. À l'inverse, j'avais l'impression que les slogans qui désignaient des ennemi.es, notamment les aménageurs ou la police, et leur autoritarisme dans les banlieues populaires, produisaient une sorte de jonction avec la population locale assez jeune.

Matthieu : Qui sont les adversaires identifié.es de vos luttes ? Ces adversaires commun.es parviennent-ils et elles à fédérer des personnes aux intérêts différenciés ?

Marie (Jardins des Vaîtes) : Pour ce qui est de fédérer des personnes qui ne sont pas d'accord, il faut savoir qu'aux Vaîtes il y a deux associations. Outre la nôtre, il y a l'association « Les Vaîtes », qui rassemble les propriétaires. Elle est née en 2005, au moment où les élu.es ont commencé à évoquer le projet d'écoquartier et ont lancé une déclaration d'utilité publique pour exproprier les propriétaires en leur rachetant les terres. Nous ne partageons ni les mêmes buts ni les mêmes envies que cette association. Par contre, ce qui nous fédère, c'est d'avoir un ennemi commun, si on peut dire ça comme ça : nous ne voulons pas de l'écoquartier.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Notre adversaire, c'est la mairie, quelle que soit la couleur politique. La couleur a changé en 2020, mais ça reste la mairie qui veut bétonner et l'aménageur est une société publique locale dont la mairie est actionnaire.

L'association « Les Vaîtes » n'était plus vraiment active quand nous avons repris la lutte, car, pour résumer, les propriétaires avaient perdu le combat en se faisant exproprier. Comme nous avons relancé la lutte, nous travaillons avec elles et eux, avec des actions et des communiqués communs. Nous avons des vues différentes, mais aussi un mot d'ordre commun qui est garder la vocation jardinière et maraîchère des Vaîtes.

Nos jardins sont dans un espace qui était pendant longtemps non constructible. Nous disons que cette zone a été soustraite pendant longtemps à une logique de rentabilité et de profits. Ce qui fait que c'est devenu un espace en marge et que cette forme particulière de vie s'y est développée. Et c'est pour ça que le mot bidonville revient toujours dans la bouche des élus.

Flaminia : La désignation des adversaires est complexe aux Vertus, en raison de l'empilement métropolitain très compliqué. Dans ce cas, l'ennemi c'est à la fois la mairie d'Aubervilliers et le président de la communauté de communes et donc le maire de Saint-Denis. Mais c'est aussi Grand Paris Aménagement, la SOLIDEO (Société

de livraison des ouvrages olympiques), Spie Batignolles (l'entreprise de construction) et puis dans le contexte des Jeux olympiques de 2024 c'est le CIO (Comité international olympique) et l'État en région. Ici, désigner les adversaires, ça renforce l'aspect David contre Goliath, le petit jardin contre la métropole.

Si certain.es acteurs et actrices peuvent fédérer un mécontentement commun, d'autres divisent. Dans les quartiers populaires, les acteurs des Jeux olympiques essaient d'apparaître comme ceux qui promeuvent le sport et des trajectoires de sportif.ves stars qui séduisent beaucoup, en particulier chez les jeunes. Le sport permet de « réussir », d'être en bonne santé, de travailler avec le secteur scolaire et éducatif. La désignation des JO comme adversaires n'est pas forcément très fédératrice au sein des classes populaires.

Marion : Nous parlons des adversaires. Mais qui sont les alliés ? Comment en arrivent-ils et elles à soutenir la lutte ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : Ce sont d'abord des relations interpersonnelles qui ont créé des alliés, avant qu'on ne cherche à rencontrer des personnes que nous ne connaissions pas. Certain.es d'entre nous avaient des connaissances aux terres de Gonesse²⁹, d'autres étaient impliqués dans les milieux squat, quelques personnes avaient des liens avec le milieu de la presse. La presse a été une véritable alliée pour nous, avec des journalistes qui ne faisaient pas juste leur boulot, qui suivaient la lutte et avaient de la sympathie pour nous, ce qui n'arrive pas sur tous les sujets. Ensuite seulement de grosses organisations nous ont suivi.es : des personnes de la Confédération paysanne, de Greenpeace, d'Alternatiba sont venues nous soutenir.

Marie (Jardins des Vaîtes) : Cela ne s'est pas passé de la même manière aux Vaîtes pour une raison simple qui est qu'Aubervilliers est dans la sphère parisienne, nous non. Besançon, c'est la province. C'est un peu bête à dire, mais c'est plus facile de réseauter à Paris et de faire venir des journalistes de grands médias nationaux. Ces médias n'en ont rien à faire de nous, il faut vraiment qu'on y aille très fort pour qu'ils viennent. Sinon, on reste avec *L'Est Républicain* et *France Bleu* et ce n'est pas pareil.

Claire (Jardins des Vaîtes) : De ce fait, nous avons eu besoin d'alliés assez puissant.es et notamment d'aller taper à la porte des organisations comme la Confédération paysanne ou comme Solidaires, qui nous soutiennent aujourd'hui. Au départ de la lutte, comme j'étais à la fois membre de LFI et d'Alternatiba, grâce à ces réseaux, nous avons pu lancer une pétition signée par des personnalités militantes à la fois nationales et locales, notamment Gilles Clément ou Corinne Morel-Darleux. Notre lutte a tout de suite été bien insérée dans le réseau militant écologiste local. Lorsque nous avons déposé un référé-urgence en avril 2019 pour stopper les travaux, c'était aux côtés de France Nature Environnement 25-90.

Concernant la question des classes sociales, Mélanie, quand tu es venue à Besançon il y un an, tu nous as dit quelque chose qui m'a marquée, quelque chose comme « ce n'est pas parce qu'on a le capital culturel qu'on a le capital financier ». Avec la typologie des « bobos », on essaie de nous ramener du côté de la bourgeoisie sous prétexte que nous voulons manger bio et que nous achetons parfois du vrac. Mais, nous ne sommes pas du tout au même niveau d'intérêt matériel ! Aux Assises des jardins populaires en lutte qui se sont tenues en avril 2022, nous avons dit que face à la caricature que les ennemi.es font de nous en « bobos », il faut aussi que nous réassumions une position sociale qui n'est justement pas celle de la bourgeoisie.

Deux évènements concomitants nous ont poussés à recomposer nos alliances en 2020 aux Vaïtes. Juste après l'élection d'Anne Vignot, les relations se sont tendues entre l'association et une partie du milieu associatif écolo bisontin. Bien sûr, on a bien essayé de nous expliquer que ça n'avait rien à voir avec le changement de couleur de la mairie. Mais avec une maire EELV nouvellement élue, le dossier des Vaïtes était vraiment le sujet gênant et ultra clivant, ce d'autant plus qu'une occupation avait commencée.

En effet, 2020 a aussi été l'année de naissance de luttes d'occupation aux Vaïtes. Nous pensions alors perdre la bataille judiciaire au Conseil d'État. L'aménageur était sûr de lui, il avait commencé à raconter aux jardinier.es sur les parcelles que les travaux reprendraient durant l'été. Du côté de notre avocat, les retours étaient pessimistes. Nous nous disions qu'il fallait anticiper la défaite. Comme nous pensions perdre sur le terrain légal, il fallait que nous nous formions une nouvelle forme de légitimité, et aussi que nous déplaçons le rapport de force. C'est dans ce contexte que l'occupation a commencé et qu'a été construite la Vigie, une tour en bois haute de huit mètres, dans une esthétique inspirée du phare de Notre-Dame-des-Landes. L'édification de la Vigie était une action revendiquée conjointement par Extinction Rébellion et ANV-COP21. Un gros signal en termes de rapport de force, qui a parfaitement fonctionné puisque nous avons attiré l'attention. Les liens qui existaient déjà avec les Lentillères, avec qui nous avons une problématique proche, se sont renforcés pendant l'épisode d'occupation de la Vigie. C'est aussi à ce moment-là que nous avons fait le lien avec Notre-Dame-des-Landes. Et, pour le dire vite, la tour zadiste a attiré les zadistes. À partir de ce moment-là, nous avons trouvé d'autres alliances et tissé des liens avec ce qui est devenu Les Soulèvements de la Terre en 2021. Ce nouveau rapport de force posé à l'échelle nationale a permis de ressouder les alliances avec la partie du milieu associatif bisontin qui était devenue plus attentiste et timorée suite au changement de couleur de la mairie. Finalement, nous avons gagné au Conseil d'État et les travaux sont restés suspendus.

Fig. 6 : vigie et sa banderole « On vous voit venir », Jardins des Vaïtes, juin 2020



Photographie : Antoine Mermet.

Marie (Jardins des Vaïtes) : Pour ce qui est de la Confédération paysanne, il a fallu aller les chercher, les solliciter à de multiples reprises. De nombreuses discussions et rencontres ont eu lieu.

Claire (Jardins des Vaïtes) : Dès la manifestation de mars 2021 des Soulèvements de la Terre, il y avait un gros cortège de la Confédération paysanne, avec la présence de Nicolas Girod, leur porte-parole national, et de Cécile Muret, de leur commission foncier. En 2022, l'assemblée générale de la Confédération paysanne du Doubs a voté le soutien à l'action des Soulèvements de la Terre du 2 avril et à l'occupation. Ils et elles étaient présent.es en nombre, avec leurs tracteurs. Ça a vraiment été une décision locale qui a été actée par la Confédération paysanne du Doubs.

La manifestation du 2 avril 2022 était coorganisée par l'association Les Jardins des Vaïtes, la Confédération paysanne et Extinction Rebellion dans le cadre des Soulèvements de la Terre, mais elle n'était qu'un prétexte à la mise en culture massive de terres. C'était la création d'une AMAPirate et donc d'une exploitation maraîchère pirate aux Vaïtes. La présence de la Confédération paysanne avec les tracteurs a permis de le faire dans la journée, sans quoi ce n'était pas possible. À côté, sur le même champ, il y a eu la mise en place de nouveaux jardins populaires. Ce champ devait normalement être bétonné pour accueillir des bâtiments dans les plans de la mairie. L'objectif, c'est qu'il ne puisse pas y avoir de coups de pelleteuse sur un terrain qui apparaîtrait comme vide. Ça donne à voir ce que sont des terres maraîchères, cultivables, et que si, pour des raisons historiques, certaines ne sont plus en culture, leur vocation, n'est pas d'accueillir des coulées de béton.

Flaminia : Un élément symptomatique, dans le cas des Vaïtes et des Vertus, c'est que les adversaires politiques sont globalement à gauche. À Besançon, ce sont Les Verts, à Aubervilliers, ça a été le PC puis l'UDI et le PS. Ça n'est pas nouveau, c'était aussi le cas pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Quand nous parlons des alliés, nous

parlons de collectifs, d'associations, d'habitant.es. Ça veut dire qu'il est acté que les pouvoirs publics dans ces luttes ne sont pas des alliés. Alors même qu'en interne c'est beaucoup plus compliqué que ça. Certain.es chargé.es de mission dans les collectivités territoriales impliquées sont par exemple personnellement pour la sauvegarde des Vertus. C'est quand même quelque chose d'important pour comprendre les luttes et les rapports de pouvoir. Dans la majorité des cas, nous ne pouvons pas compter sur les pouvoirs publics, quelle que soit leur position sur l'échiquier politique, pour défendre ce à quoi nous tenons sur le plan écologique et social. C'est une vraie question, parce qu'il est très compliqué de contourner les pouvoirs publics, notamment en termes d'accès au foncier et de régulation des chantiers. Cela implique de s'inscrire dans un rapport de force clairement contestataire.

Pour ce qui est des allié.es, je vois une différence territoriale entre le contexte très métropolitain d'Aubervilliers et celui de Besançon, une ville moyenne plus connectée à son arrière-pays rural. Cela peut être compliqué sur le plan médiatique, mais permet en revanche de créer des liens entre luttes rurales et urbaines, autour des questions de production agricole et maraîchère. Aux Lentillères à Dijon, il y avait un slogan du type « Paysans sans terre, Urbains sans jardin, Unissez-vous », qui illustre la volonté de prendre ces problématiques à bras le corps.

C'est plus difficile dans le contexte parisien, très éloigné, tant en termes de relations que de territoire, des questions agricoles. À l'arrivée, cela ne crée pas les mêmes réseaux d'alliances. Mais aux Vertus est quand même apparue l'expression JAD pour « jardins à défendre. » Elle se réfère aux ZAD (zones à défendre) et en particulier à celle de Notre-Dame-des-Landes, qui était une lutte rurale. Dans l'imaginaire, ça permet de s'insérer dans une constellation de luttes qui ne sont pas seulement urbaines.

Mélanie (Jardins des Vertus) : Quelques personnalités politiques ont quand même suivi la lutte des Vertus. Ce qui est intéressant, c'est qu'il s'agit à chaque fois de soutiens individuels, motivés par un intérêt personnel, pas par une couleur ou un logiciel politique. Le député France insoumise du coin, Bastien Lachaud n'avait pas répondu à mes sollicitations quand il ne se passait rien. Il nous a soutenu.es à partir du moment où ça a commencé à faire le buzz, à être dans la presse. Il a fait un travail utile en tant que député, mais il est quand même venu quand il y a eu une couverture à tirer. Annie Lahmer, qui était conseillère régionale EELV est venue et a fait venir Sandrine Rousseau, qui était candidate à la primaire chez EELV. Par contre, Julien Bayou, qui était tête de liste EELV aux régionales, ne s'est jamais déplacé.

Il faut dire aussi que j'ai un ancrage atypique dans ce type de lutte, puisque je suis une catholique de gauche. J'ai beaucoup cheminé politiquement dans le cadre de mon appartenance confessionnelle, en particulier avec des jésuites très porté.es sur des problématiques de gauche, comme l'accueil des migrant.es et l'écologie politique. J'ai notamment participé à de super universités d'été sur l'engagement en politique. J'y ai rencontré l'une des bras droits de Stéphane Troussel, le président du département de la Seine-Saint-Denis. Je l'ai logiquement appelé pour lui parler du projet, en rappelant qu'on partageait quelques idées, sur l'écologie notamment, mais ça n'a rien produit. Je pense que c'est un problème de logiciel politique. Les partis n'arrivent pas à se saisir de la question écologique, ils ne voient pas que c'est un problème social ni ce que ça vient faire dans la machine. Et moi qui n'avais pas d'opinion sur les Jeux

olympiques, et qui tout en étant à gauche ne tenais pas un discours anticapitaliste, à force de voir l'inaction des pouvoirs publics j'ai fini par conclure que le problème, c'est le capitalisme. Ce qui me rend sans doute encore plus atypique.

Claire (Jardins des Vaîtes) : C'est une chose qui est précieuse avec les Soulèvements de la Terre, qui regroupe de nombreuses luttes locales : aux rassemblements, il n'est pas nécessaire de réexpliquer ce qu'est réellement la démocratie participative. Nous avons tou.tes été confronté.es aux mêmes stratégies de la part des pouvoirs publics qui utilisent les mêmes arguments de com' ou les mêmes techniques de démocratie/concertation faussées. On se reconnaît dans le vécu des autres. On voit bien que la couleur politique des élu.es, le clivage gauche/droite importe peu. Le soutien à nos luttes n'est pas du tout conditionné à ces enjeux, et ça, c'est vraiment précieux. Dans les luttes locales, nous voyons qu'il y a un effet de superstructure, la couleur politique ne change pas grand-chose au fait que les personnes au pouvoir proposent des projets pourris. C'est aussi ce que nous avons vu lors des Assises des jardins populaires : nos luttes ont des points communs et la couleur politique des pouvoirs publics ne change rien au discours qu'on nous oppose, les arguments des élus sont les mêmes. L'association Terres de lutte nous apporte également un vrai soutien.

Aux Vaîtes à Besançon, nous avons le soutien politique du NPA et de la France insoumise. Ça vient, d'une part, du fait que j'y militais et, d'autre part, de l'histoire politique de la ville, car l'actuelle maire EELV est l'ancienne adjointe à l'environnement du maire PS devenu En marche. Cette continuité à la mairie de Besançon explique aussi la continuité du projet et des oppositions.

4. Tribunal et occupation, succès et galères des stratégies

Marion : La difficulté à interpellier les élu.es nous conduit à discuter de vos stratégies d'action, en particulier du recours conjoint à l'occupation et aux dispositifs légaux. Comment articulez-vous ces deux modalités de lutte ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : Nous avons adopté une pluralité stratégique dès le début de la lutte, aussi parce que nous avons une pluralité de sensibilités politiques. Nous nous sommes dit que nous aurions recours à une stratégie jusqu'à ce qu'elle ne produise plus d'effets et qui si elle ne fonctionnait pas, nous en changerions. Nous avons commencé avec une stratégie hyper classique : rencontrer les élu.es, faire signer une pétition, interpeler la presse, faire de l'information locale avec du tractage. Durant le confinement du printemps 2020, nous avons confectionné des kits de tractage, avec un texte, des graines, un quizz rigolo. Pour la diffusion, nous avons visé les AMAP en nous disant que nous y trouverions des profils qui pouvaient nous rejoindre, qui étaient recrutables. À ma connaissance, nous n'avons recruté aucune personne active par ce biais, mais nous y avons trouvé des soutiens et des sympathisant.es.

L'idée du recours juridique est arrivée vite, même si cela nous a pris un peu de temps pour trouver un avocat, parce que nous avons trouvé un avocat sympathique qui nous disait qu'à cinq nous n'arriverions nulle part et que donc il ne nous défendrait pas. Finalement, nous avons lancé l'opération juridique avec un avocat qui nous disait

qu'il nous fallait aller sur plusieurs terrains en même temps, car ce ne serait pas la justice qui nous apporterait seule la victoire.

Le temps est passé et des personnes étaient très motivées pour faire une ZAD, occuper les terres. De mon côté, j'étais assez circonspecte. Et puis, vers janvier 2021, nous nous sommes rendu.es compte que les pouvoirs publics continuaient d'avancer leurs pions et notamment les bulldozers, donc qu'il fallait y aller. Nous avons fait une occupation en plusieurs paliers, jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de monde pour faire obstacle aux pelleteuses.

Fig. 7 : occupation des Jardins des Vertus



Photographie : Flaminia Paddeu.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Nous avons aussi procédé au fil de l'eau. Et nous avons une super avocate, ce qui a fait que nous avons gagné au tribunal administratif. La lutte juridique a été déclenchée pour suspendre les travaux quand ils ont commencé en 2019. Ça a été très violent : les pelleteuses, les camions de terre qui partent, les arbres arrachés, le bruit des bips-bips-bips qui commencent dès 6 h du matin. C'est traumatisant pour les jardinier.es ces moments-là. Pouvoir stopper les travaux, ça a été c'est un gros soulagement, d'autant plus qu'il y a eu des dégâts aux Vaîtes, avant que ça ne s'arrête.

Nous avons pensé la stratégie d'occupation quand nous pensions perdre sur le terrain judiciaire. Si on gagne judiciairement, on peut communiquer en expliquant que c'est bien la preuve que nous avons raison. Le problème de cet argument, c'est que si on perd, on ne peut pas l'utiliser dans l'autre sens. Il faut donc anticiper pour avoir une autre forme de légitimité. L'occupation et le judiciaire ont donc fonctionné ensemble.

Aujourd'hui, nous faisons face à un nouveau projet d'écoquartier que la mairie EELV-PCF-PS nous présente comme le fruit d'un consensus, d'une démocratie participative dialoguée avec des habitant.es qui seraient acteurs et actrices de leur territoire. Leur nouvelle communication explique que 50 % des espaces naturels et jardins seraient construits et 50 % préservés. Nous devons nous débrouiller avec ce discours « consensuel » pour remettre de la conflictualité. Il nous faut expliquer que non, ils bétonnent toujours 11 hectares dans la première phase d'urbanisation, qu'il n'y a pas de destruction de jardins qui soit acceptable, que bétonner ainsi n'est pas envisageable et que nous allons repartir sur un combat judiciaire.

Et en parallèle, il y a une occupation, cette fois sous forme de jardins et d'espace maraîcher. L'idée pour l'instant, c'est une occupation par la culture, pas par l'habitat. C'est une particularité par rapport aux Lentillères ou à Notre-Dame-des-Landes, comme à Aubervilliers : l'espace des jardins est très proche des habitations. Quand on va aux Lentillères ou à Notre-Dame-des-Landes, on se rend dans des espaces spécifiques. Quand on est aux Vaîtes ou à la JAD des Vertus, on reste à Besançon ou à Aubervilliers, on est en ville. De plus, aux Vaîtes, les jardins sont imbriqués dans la ville. Il n'y a pas de portails et de clés pour y entrer, comme ce qui existe à Aubervilliers.

Matthieu : La lutte juridique et l'occupation comprennent leur lot de difficultés. Pourriez-vous nous les raconter et comment vous les avez ou non surmontées ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : Le bémol du juridique, c'est que malgré notre victoire, le bétonnage a continué. Même quand on gagne, l'État s'autorise à fouler au pied le droit. Nous avons donc dû relancer des procédures pour signifier que notre victoire implique que ça s'arrête³⁰.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Aux Vaîtes, les travaux ont commencé en janvier 2019, avant même qu'il n'y ait l'arrêté préfectoral autorisant les travaux. Le droit, c'est avant tout une question de rapports de force. Les pouvoirs publics agissent en fonction du rapport de force qui est posé et de comment ils sentent les choses. Si nous sommes hors-la-loi, on nous le rappelle vite : occuper, c'est mal, c'est illégal. Par contre, de leur côté, quand les travaux commencent sans permis, le droit, on le cherche. Et finalement le droit a jugé que leurs travaux étaient bien « illégaux » en 2019, mais on n'entendra pas les médias interroger les élu.es sur l'illégalité de leurs prises de décisions, et je ne crois pas qu'on aura d'excuses de leur part pour les destructions commises.

Marie (Jardins des Vaîtes) : Dans le cas des Vaîtes, tous les jardins sont des occupations a-légales : il n'y a aucun contrat conclu avec l'aménageur pour occuper les terres. Quand il y a une occupation, il est assez compliqué de reprocher à des personnes d'y être illégalement, puisque c'est la situation de tous les jardinier.es. Pourtant, cela n'empêche pas la mairie de dire que c'est interdit et dangereux et que nous devons partir.

Claire (Jardins des Vaîtes) : L'occupation, ce sont des succès et aussi des échecs. Il y a plein d'aspects positifs, mais il y a aussi des difficultés à la lutte d'occupation.

Marion : Comment fait-on pour défendre des jardins lorsqu'on n'est pas d'accord avec tous les rapports sociaux – sexisme, racisme – qui y ont cours ? Est-ce que la lutte peut être l'occasion de transformer ces rapports ?

Mélanie (Jardins des Vertus) : La première chose à dire pour mettre l'occupation en perspective, c'est que notre lutte, du début à la fin, est majoritairement portée par des femmes. Au début de l'occupation, la JAD était un lieu accueillant pour les femmes. Mais l'occupation charrie un imaginaire qui n'est pas forcément celui des femmes avec enfants. C'est plutôt : « je viens avec ma bière, j'écoute de la musique tard le soir et je construis des cabanes et des arbalètes pour tirer sur les flics ». Ça complique la création de liens avec le quartier, notamment habité majoritairement par des femmes musulmanes qui ne veulent pas que leurs enfants voient des bouteilles d'alcool.

Une anecdote, c'est qu'un soir, je me suis retrouvée à devoir expliquer à un groupe de punks que ma gamine de trois ans avait le droit de ne pas être dans leur fumée et qu'ils pourraient aller fumer ailleurs. Ce soir-là, j'ai oublié au jardin le lait en poudre pour que ma fille mange le lendemain. Une fois qu'elle a été couchée, je suis retournée le chercher. J'ai ouvert la porte et là, la BAC (brigade anti criminalité) est arrivée, ces flics avec leurs pistolets venaient pour chercher de la drogue. Là j'ai pété un câble, parce que je ne défendais pas un lieu depuis un an pour qu'on se fasse gauler pour une bête histoire de drogue. Heureusement j'ai pu repartir tranquillement avec mon lait en poudre. C'est typiquement un couac d'occupation. Et ce groupe de punks est reparti comme il était venu.

Nous avons parlé des rapports de classe, mais il y a aussi les rapports de genre, qui sont un gros enjeu des luttes écologistes, qui charrient beaucoup de femmes. Vous connaissez ça aussi à Besançon.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Les enjeux de genre aux Vaîtes sont les mêmes qu'aux Vertus. Une amie est venue avec son enfant et il y avait beaucoup de chiens assez menaçants. Elle a demandé à ce que les chiens soient tenus en laisse et s'est vue demander pourquoi elle, elle ne tiendrait pas son môme en laisse.

Marie (Jardins des Vaîtes) : Les anecdotes sur la drogue se ressemblent aussi. Un jour on nous a dit : « non, mais la cocaïne, ce n'est pas un problème, ce n'est que pour notre consommation personnelle ». C'est heureux, mais simplement nous n'en voulons pas, il ne s'agit pas de se contenter que ce ne soit pas un point de deal.

Claire (Jardins des Vaîtes) : La dimension viriliste était présente. Un groupe s'était surnommé « les lutteurs-bâtisseurs », ce qui pose un cadre. En réponse à plusieurs problèmes, nous avons organisé un événement féministe non mixte. Il y a eu une intrusion masculine, avec un mec déguisé en femme, avec un soutien-gorge et du rouge à lèvres.

Marie (Jardins des Vaîtes) : Une copine faisait souvent à manger lors de l'occupation, tous les jours en fait. Un jour, elle a annoncé qu'elle partait en vacances. Des occupants ont dit qu'il fallait trouver quelqu'un pour la remplacer et ont demandé qui allait faire à manger pendant qu'ils planteraient des clous.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Tout cela est très genré. Les luttes de jardins sont vraiment des luttes de femmes. À l'origine de ces combats, il y a certes des hommes, mais il y a surtout beaucoup de femmes jardinières, qui se lancent, qui montent des

collectifs. Et lors des occupations, d'un seul coup, on voit de moins en moins de femmes, notamment moins de femmes avec des enfants, ça devient hostile.

Cela fait partie des choses que nous avons abordées aux Assises des jardins populaires en lutte, c'est une expérience largement partagée. Je trouve qu'il y a parfois une forme de légèreté de certains de nos camarades masculins, qui considèrent que ça fait partie de ce qu'il faut gérer. Mais nous ne sommes pas condamnées à subir le sexisme. Quand on sait que c'est un problème quasi systématique, il faut l'anticiper un peu. Par exemple, les groupes féministes non mixtes, ce serait bien cela ne soit pas une nécessité à ce point.

Je pense que ça vient du fait que l'occupation véhicule un imaginaire viriliste. La construction de cabanes, l'occupation d'un territoire, ça réactive chez quelques mâles des vieux schémas patriarcaux sous-jacents bien dégueulasses.

Comme à Aubervilliers, nous ne nous y attendions pas et avons été prises au dépourvu. D'autant que, quand on commence une occupation, c'est tellement beau, c'est tellement chouette, il règne une forme d'unanimité qui fait que quand on s'aperçoit que certaines limites ont été dépassées, c'est difficile à récupérer, voire impossible.

Flaminia : Nous parlions des ennemi.es précédemment. À partir du moment où il y a une occupation, les forces de l'ordre deviennent rapidement l'un des principaux adversaires. L'attention est focalisée sur le risque de se faire virer par une intervention des flics. Cela fait aussi partie de l'imaginaire de l'occupation de la ZAD. Et ça s'inscrit dans un contexte politique général, en lien avec des stratégies de maintien de l'ordre dans les manifestations, qui a aussi beaucoup trié à la fois en termes d'âge des participant.es et de genre, en tout cas dans certaines manifestations. Et ça se retrouve dans ces occupations.

Un jour où j'étais venue à la JAD d'Aubervilliers, il y avait un camion pizza, avec l'idée que les habitant.es du quartier viennent manger et discuter un peu des jardins puis éventuellement rentrer dedans. Et un mec disait : « ouais, on trouve que c'est un peu calme », comme si le fait qu'il n'y ait pas de confrontations était un peu décevant dans ce contexte d'occupation. Il y a matière à repenser l'imaginaire de confrontation, assez viriliste, de l'occupation.

Ça se passe aussi dans un contexte urbain très dense, où il est difficile de ménager en quelque sorte des espaces de front et d'autres un peu à l'arrière. Ce contexte urbain est assez nouveau et appelle un partage d'expériences.

Claire (Jardins des Vaîtes) : Je serais beaucoup plus dure que Flaminia sur l'imaginaire. Beaucoup de ces hommes ultra virilistes, en réalité, auraient été incapables de résister à une charge des forces de l'ordre, parce qu'à 7 h du matin ils étaient complètement dans les choux. L'imaginaire guerrier de la confrontation et du constructeur de cabanes/barricades est sans rapport avec la réelle capacité de résistance.

Par contre, c'est en effet plus compliqué d'occuper en milieu urbain. Une ZAD en milieu rural ne dérange pas immédiatement le voisinage. Qu'il y ait des personnes un peu beurrées qui cuvent à 7 h du matin ou qui montent le son à 3 h du matin, ça ne gêne pas trop. Nous ne pouvons pas nous permettre ça en ville. Ce sont des luttes qui se construisent sur le long terme et qui réclament d'associer les habitant.es. Certains

comportements créent tout de suite des tensions, y compris avec le reste du monde militant, qui est tout petit dans une ville comme Besançon.

Mélanie (Jardins des Vertus) : La question de la drogue et de l'alcool, et du nettoyage des mégots de joints et des canettes qui vont avec, revenait souvent en assemblée générale. Je me suis demandée si je n'étais pas méga coincée. D'une part, quand bien même ça aurait été le cas, j'aurais le droit de l'être. D'autre part, et surtout, nous n'arrêtons pas de dire que nous voulions faire des jardins ouverts sur le quartier. Mais les habitant.es du quartier ne voulaient pas que leurs enfants traînent au milieu des canettes de bière qui, par moment, débordaient de partout. Donc, jusqu'à quel point avons-nous vraiment envie d'ouvrir ?

Claire (Jardins des Vaîtes) : Sur tous ces points, je pense que vous auriez des récits d'occupation faits par des camarades hommes qui seraient sensiblement différents. Ceci dit, ces moments d'occupation sont des temps de forte conflictualité que ce soit avec les pouvoirs publics ou en interne. Mais globalement, on tire un bilan positif du temps de l'occupation de la Vigie, justement en termes de rapport de force posé et d'amitiés et de liens créés.

5. Résister dans les jardins populaires

Matthieu : Pour conclure cette discussion, quels sont les futurs possibles pour vos luttes ?

Claire (Jardins des Vaîtes) : Ce que nous faisons avec les Assises des jardins populaires en lutte. Ça amène d'abord un partage d'expériences sur les succès ou sur les écueils à éviter. Surtout, il y a l'idée que nous voulons sortir du local, où chacun.e a sa petite lutte dans son coin, contre son élu.e, alors que les discours sont toujours les mêmes – métropolisation, densification, attractivité –, que les schémas que nous affrontons se ressemblent, que la lutte des classes est prégnante à chaque fois. Nous partageons le constat que dresse Mélanie : les pouvoirs publics s'attaquent à ces jardins-là parce que ce sont des jardins populaires. Il n'est jamais question de densifier les terrains qui entourent les maisons bourgeoises.

Les assises nationales montrent qu'il ne s'agit pas de politiques locales, mais d'un problème général : les derniers espaces verts populaires en ville sont actuellement la proie des acteurs de l'immobilier parce que ça coûte moins cher de construire là plutôt que de réhabiliter l'existant ou de réinventer un modèle. L'objectif c'est d'apporter de la force pour des luttes qui démarreraient, d'être un appui. Coaliser sert aussi à mettre en échec les discours des élu.es qui nous présentent systématiquement comme des personnes qui défendent des intérêts particuliers et qui n'ont aucune vision d'ensemble. Alors que si on regarde l'ensemble, ils ne sont que les rouages d'une machinerie qui pète des jardins partout en répétant les mêmes arguments.

Fig. 8 : jardinage collectif aux Jardins des Vertus



Photographie : Flaminia Paddeu.

Mélanie (Jardins des Vertus) : Je pense qu'il y a quelque chose à avancer sur le plan juridique. Le solarium est annulé, le chantier est stoppé. Tout le monde autour de nous dit « c'est génial, vous avez gagné. » Mais des jardins ont été détruits, nous avons gagné un trou de cinq mètres de profondeur sans terre végétale. Nous devons exiger un BTP qui soit inféodé à la justice, et non l'inverse. Aujourd'hui, le BTP peut tout se permettre et la justice traîne derrière donc ils peuvent tout saccager. Il faudrait que tant que tous les recours juridiques ne sont pas purgés, on ne puisse pas construire.

Par ailleurs, ces luttes portent des enjeux politiques très forts sur le cadre de vie. Car aujourd'hui, l'espace vert est un luxe dans une commune populaire, comme si on devait avoir honte d'avoir un petit bout de pelouse. Mais les élus ne comprennent pas ça, ne se saisissent pas de cet enjeu.

Flaminia : La tenue des Assises des jardins populaires montre qu'il y a progressivement une politisation de la question des terres vivrières en ville, et en particulier dans les quartiers populaires. Je trouve important que ça émerge comme une question singulière par-delà la question plus générale de l'artificialisation. L'artificialisation est une question très importante, mais l'enjeu de la justice sociale en est souvent absent. Les jardins populaires font du lien entre ces enjeux.

Enfin, ces luttes visent à défendre les terres, à préserver l'existant qui a été réduit à peau de chagrin dans les dernières décennies. La question aujourd'hui est de réoccuper, mais aussi de regagner de l'espace. C'est un front de lutte difficile à tenir, mais qui est extrêmement important pour aller au bout d'une logique des reprises de terres, de réappropriation du foncier pour des enjeux communs.

Mélanie (Jardins des Vertus) : Nous disons depuis le début de la lutte qu'il faut plus de jardins. À Aubervilliers, c'était la galère totale pour se nourrir pendant le confinement. Je me rappelle de mes stratagèmes pour passer la première au supermarché et avoir de la bouffe. Je revivais dans ma tête ce que mes parents m'avaient raconté de leurs parents pendant la guerre. C'est très grave : au moindre pépin, la banlieue sera à genou parce qu'on n'aura rien à manger. Et les pouvoirs publics ne saisissent pas cet enjeu-là, alors que si ça arrive, ce sera juste une tuerie.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, M. et Ernwein, M. (2021), « Débats, engagements, critiques : un espace pour penser la production et la circulation des savoirs critiques sur l'urbain », *Métropoles*, 29.
- Ba, A. et Moustier, P. (2010), « La perception de l'agriculture de proximité par les résidents de Dakar ». *Revue d'économie régionale & urbaine*, 5, 913.
- Cabedoce, B. et Pierson, P. (1996), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996*. Grâne, Créaphis.
- Chaléard, J.-L. (1996), *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- Collectif Rosa Bonheur (2019), *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*. Paris, Amsterdam.
- Darly, S., Demailly, K.-E., Paddeu, F. et Lagneau, A. (2022), « Agriculture urbaine et quartiers populaires. », LADYSS, Pléiade, LIR3S.
- Dubost, F. (1997), *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan.
- Ernwein, M. (2019), *Les natures de la ville néolibérale : Une écologie politique du végétal urbain*, Grenoble, UGA Éditions.
- Ernwein, M. et Salomon-Cavin, J. (2014), « Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois ». *Géocarrefour*, 89, 1-2, p. 31-40.
- Granchamp, L. et Glatron, S. (2021), *Militantismes et potagers*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Halbert, L., Pinson, G. et Sala-Pala, V. (dir.) (2021), *Contester la métropole [dossier thématique]*. *Métropoles*, 28.
- Hardman, M., Chipungu, L., Magidimisha, H., Larkham P. J., Scott, A. J. et Armitage, R. P. (2018), « Guerrilla Gardening and Green Activism: Rethinking the Informal Urban Growing Movement », *Landscape and Urban Planning*, 170, p. 6-14.
- Les Jardins des Vaîtes (2021), *Jardins des Vaîtes : une lutte pour le vivant à Besançon. Café citoyen*. Lons-le-Saunier, Éditions 2031.
- Nagib, G. (2020), « L'espace politique de l'agriculture urbaine militante à São Paulo et à Paris ». *L'Espace politique*, 40.

Öztürk, Ü. (2020), « Vulnérabilité et résistance des bostan (jardins potagers) millénaires d'Istanbul », *Urbanités*, Villes méditerranéennes : regards sur les espaces ouverts métropolitains [dossier thématique].

Paddeu, F. (2015), *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire : mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, Paris, université Paris 4-Sorbonne.

Paddeu, F. (2021), *Sous les pavés, la terre : agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Paris, Éd. du Seuil.

Pulliat, G. (2012), « Se nourrir à Hanoi : les recompositions du système alimentaire d'une ville émergente », *EchoGéo*, 21.

Robert-Boeuf, C. (2019), « Les jardins familiaux franciliens entre urbanisation, végétalisation et agrarisation: des espaces au cœur de la fabrique de la ville », *EchoGéo*, 50.

Robineau, O. (2013), *Vivre de l'agriculture dans la ville africaine : une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*, thèse de doctorat, université Paul-Valéry-Montpellier.

Sencebe, Y. (2013), « Quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. Empaysannement de luttes urbaines : l'exemple du Potager Collectif des Lentillères ». *Pour* 4, 220, p. 327-336.

Tonnelat, S. (2021) « Comment le Triangle de Gonesse devint une ZAD. L'improbable devenu nécessaire », *Métropolitiques*, <<https://metropolitiques.eu/Comment-le-Triangle-de-Gonesse-devint-une-ZAD.html>>.

Weber, F. (1998). *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX^e siècle*. Paris, Belin.

NOTES

1. Voir < <https://www.infos-dijon.com/news/vie-locale/vie-locale/dijon-francois-rebsamen-ne-veut-pas-d-un-bidonville-aux-lentilleres.html>> (consulté le 24 novembre 2022).

2. Voir < <https://www.factuel.info/anne-vignot-reduit-le-projet-decoquartier-aux-vaites>> (consulté le 24 novembre 2022).

3. Voir < https://www.huffingtonpost.fr/environnement/video/je-de-2024-a-aubervilliers-les-travaux-bousculent-le-quotidien-des-jardiniers_183492.html> (consulté le 24 novembre 2022).

4. Des médias nationaux tels que *Le Monde*, *Libération*, *Médiapart* ou *Reporterre*, ainsi qu'une multitude de médias régionaux, ont traité régulièrement des luttes de défense des jardins aux Vaîtes (Besançon) et aux Vertus (Aubervilliers).

5. Les bassines sont un type d'ouvrage de stockage de l'eau rempli en pompant de l'eau dans les nappes phréatiques pendant l'hiver (le terme « méga-bassine » qualifie les plus importantes d'entre elles).

6. Les Soulèvements de la Terre se présentent comme « la tentative de construire un réseau de luttes locales tout en impulsant un mouvement de résistance et de redistribution foncière à plus large échelle. C'est la volonté d'établir un véritable rapport de force en vue d'arracher la terre au ravage industriel et marchand ». Ancré dans la gauche radicale, le mouvement a organisé des manifestations d'ampleur et des

actions directes (blocage de cimenterie, sabotage de mégabassines agricoles, occupation de terres) qui ont pu regrouper notamment des militant.es politiques, écologistes et des paysan.nes. Ces évènements nationaux sont annoncés à l'avance par un programme distribué en version papier lors de manifestations ou dans des lieux politisés et sur le site du mouvement. La coalition se donne pour objectif d'« arracher des terres à l'exploitation capitaliste pour constituer des espaces libérés, propices à une multiplicité d'usages communs, de relations et d'attachements [et de] défendre le monde vivant grâce à une agroécologie paysanne et solidaire, à la protection des milieux de vie et à une foresterie respectueuse ». Voir <<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/appel>> (consulté le 24 novembre 2022).

La mobilisation contre les méga-bassines qui a eu lieu à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) à l'invitation des Soulèvements de la Terre le 25 mars 2023 a été réprimée dans le sang par la gendarmerie. Cette répression policière a été suivie d'une couverture médiatique mensongère et d'une répression juridique diversifiée, avec en point d'orgue l'annonce de dissolution du mouvement par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin puis la critique frontale de toutes les organisations (en particulier la Ligue des Droits de l'Homme) dénonçant les violences policières. Au moment où nous écrivons ce texte, un manifestant est dans le coma avec pronostic vital engagé, un autre est sorti d'un long séjour en réanimation. Nous exprimons ici notre soutien aux organisations et aux militant.es mobilisées, notre solidarité à toutes les personnes blessées, mutilées ou poursuivies et notre vive inquiétude vis-à-vis de la répression croissante des mobilisations sociales et écologistes.

7. Le Quartier Libre des Lentillères, à Dijon, est un ensemble de cultures et d'habitations situé sur des terres occupées pour s'opposer à un projet d'écoquartier. Voir <<https://lentilleres.potager.org/2021/03/09/les-soulevements-de-la-terre-des-lentilleres-aux-vaites/>> (consulté le 24 novembre 2022).

8. Voir <<https://reporterre.net/A-Besancon-la-lutte-pour-des-jardins-populaires-c-est-une-lutte-des-classes>> (consulté le 24 novembre 2022).

9. Définition issue du livret « Coalition des jardins populaires en lutte ». *Actes des premières assises des jardins populaires en lutte Quartier des Vaites, Besançon, le 3 avril 2022* (communication personnelle).

10. Sous le mandat de Jean-Louis Fousseret, maire de la ville entre 2001 et 2020 et membre du Parti Socialiste.

11. Voir <<https://www.mediapart.fr/journal/france/270321/besancon-un-ecoquartier-menace-des-jardins-populaires>> (consulté le 11 juin 2021).

12. L'« AMAPirate » est une AMAP non déclarée comme telle, créée en soutien à la lutte. Une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est une technique de vente directe d'aliments dans laquelle les consommateurs et consommatrices s'engagent, dans une logique d'abonnement, à acheter à un producteur agricole une certaine quantité de sa production, à un rythme fixe (souvent hebdomadaire) et en acceptant les variations de quantité et de variété liées à la saisonnalité et aux aléas de la production.

13. Voir <<http://besancon.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Actualites-du-Tribunal/Le-Tribunal-administratif-remet-en-cause-le-projet-des-Vaites>> (consulté le 1^{er} mars 2023).

14. Voir < <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/doubs/besancon/besancon-la-mairie-maintient-le-projet-d-eco-quartier-des-vaite-malgre-la-decision-du-tribunal-administratif-qui-remet-en-cause-le-projet-2718550.html>> (consulté le 1^{er} mars 2023). Le projet initial prévoyait la construction, en deux phases, de 1 800 logements (1 100 logements dans une ZAC sur 23 hectares, puis 750 logements en dehors de cette ZAC). Le projet est principalement résidentiel et avant tout destiné aux classes moyennes accédant à la propriété.
15. Voir <<https://www.mediapart.fr/journal/france/050221/jo-2024-un-bassin-contre-des-jardins>> (consulté le 11 juin 2021).
16. Voir < <https://www.registredemat.fr/plui-modif3/rapport>> (consulté le 1^{er} mars 2023).
17. Un îlot de chaleur urbain est une élévation localisée des températures en milieu urbain par rapport aux zones rurales les plus proches. Il découle essentiellement de l'effet combiné de la densité du bâti et des activités humaines (industries, climatisations et chauffages, trafic motorisé) ainsi que de la minéralité des espaces urbains.
18. Les enquêtes militantes sont « non pas des enquêtes sociologiques, ni des enquêtes journalistiques », mais des enquêtes « qui visent explicitement à produire un savoir partial, à prendre parti, à s'engager activement dans les luttes sociales et politiques. » selon la Plateforme d'enquêtes militantes, née après la contestation de la Loi Travail en 2016. Voir <<https://www.platenqmil.com/apropos/>>.
19. « Tu vois là, sous mon jardin, ce sera les quais du métro ». *Paroles de jardinier·e·s d'Aubervilliers et de Pantin* (mai 2021), accessible sur le site des Communaux : <<https://communaux.cc/2021/05/tu-vois-la-sous-mon-jardin/>>.
20. Sur les 34 hectares de la déclaration d'utilité publique (DUP), 23 hectares de ZAC, première phase d'urbanisation, correspondent à l'écoquartier (dûment labélisé). Sur 11 hectares hors de la ZAC, 2^e phase d'urbanisation, classés 2-AUH (zone naturelle non équipée destinée à l'urbanisation future,) est prévu un « quartier durable ». Le projet tel que défini initialement par la mairie prévoyait 1 200 logements dans l'écoquartier et 600 logements sur le reste des 34 ha de la DUP, soit 1 800 logements au total.
21. Sur l'injonction au propre et à l'ordre dans les jardins familiaux, voir : A. Frauenfelder, C. Delay et L. Scalabrini, « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, 158, 2014, p. 67-81, <<https://doi.org/10.3917/esp.158.0067>>.
22. Un « poêle rocket » est un poêle de masse autoconstruit. Son surnom vient du bruit produit par le tirage lors de la combustion, qui ressemble à celui d'une fusée.
23. NPK, pour azote (N) phosphore (P) potassium (K), désigne un type de fertilisant couramment utilisé.
24. Florence Weber, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX^e siècle*, Paris, Belin, 1998.
25. EPIC en charge de l'aménagement du futur site de la piscine.
26. Léa Mestdagh, *Jardiner entre soi*, Paris, L'Harmattan, 2018.
27. Au printemps 2022, le collectif de défense des jardins des Vertus et l'association de défense des jardins Vaïtes ont participé, aux côtés d'autres collectifs, aux « Assises des

jardins populaires ». Voir <<https://reporterre.net/A-Besancon-la-lutte-pour-des-jardins-populaires-c-est-une-lutte-des-classes>>.

28. Depuis le 17 juin 2020, des collectifs écologistes, des ZAD et des syndicalistes appellent chaque année à la même date à « agir contre la réintoxication du monde » en organisant des actions un peu partout en France contre les secteurs et les infrastructures considérés comme les plus toxiques. Voir <<https://lundi.am/Agir-contre-la-reintoxication-du-monde>>.

29. Collectif qui a lutté jusqu'à son abandon contre le projet de méga-centre commercial et de loisirs EuropaCity, à Gonesse, dans le Val d'Oise.

30. La situation a évolué depuis la réalisation de l'entretien, cf. introduction.

RÉSUMÉS

Cet entretien avec des actrices impliquées au sein des Jardins des Vaîtes (Besançon) et des Vertus (Aubervilliers) analyse la nature des luttes qui se déploient dans les jardins populaires en France aujourd'hui. Il documente les enjeux liés à ces espaces et à l'entrée en lutte de celles et ceux qui y tiennent, à la définition de stratégies d'action, et aux tensions entre différentes pratiques sociales et matérielles des collectifs constitués. En cela, il contribue à mieux comprendre la place de ces espaces dans les luttes urbaines contemporaines.

This interview with individuals involved in defending the Jardin des Vaîtes (Besançon) and the Jardin des Vertus (Aubervilliers) against large-scale developments examines the nature of the political struggles that emerge from urban gardens in France today. The interview documents how these places and those that care for them enter political struggles, how they define action strategies, and how they deal with tensions between different social and material practices within the collectives set up for the fight. Ultimately, it contributes to better understanding the place of these spaces in contemporary urban struggles.

INDEX

Mots-clés : jardin, lutte métropolitaine, lutte des classes, stratégie d'action collective

Keywords : garden, metropolitan struggle, class struggle, collective action strategy

AUTEURS

MATTHIEU ADAM

Chargé de recherche CNRS, Laboratoire Environnement Ville Société (UMR 5600), CNRS,
Université de Lyon, ENS de Lyon

MARION ERNWEIN

Lecturer en Géographie de l'Environnement, The Open University, School of Social Sciences & Global Studies (SSGS)

FLAMINIA PADDEU

Maîtresse de Conférences en Géographie, Université Sorbonne Paris Nord, Laboratoire Pléïade (EA7338)

MÉLANIE AMANDINE

Membre du Collectif de défense des jardins ouvriers des Vertus

CLAIRE ARNOUX

Présidente de l'association Les Jardins des Vaîtes

MARIE-HÉLÈNE PARREAUX

Co-présidente de l'association Les Jardins des Vaîtes